SAOME
Santé Addictions Outre-Mer

Rapport d'activité 2020
Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
2018 – 2020

SOMMAIRE

PREAMBULE 3

OBJECTIFS DU RAPPORT D'ÉVALUATION INTERMÉDIAIRE

METHODE RETENUE 4
SAOME une association, un réseau 5
SAOME un réseau, des missions 6
SAOME mutualise 9
SAOME, une gouvernance 10
SAOME, une équipe 11
Le Conseil scientifique 15
Les travaux de protection des données 18

ORIENTATION N°1 22
INTERVENTION PRECOCE 23
ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES 27
P2RT La Réunion 36
DISPOSITIFS INNOVANTS 39
CHAMP EDITORIAL OIIS 42
#MOIS SANS TABAC - La Réunion 45
LA COMMUNICATION A SAOME 49

ORIENTATION N°2 53
OFFRE DE SOINS ADDICTOLOGIE 54
MONTEE EN COMPETENCES DES ACTEURS 57
PLAN REGIONAL de Prévention des TCAF 65
ADDICTIONS & SANTE MENTALE 70
SANTE & JUSTICE 74

ORIENTATION N°3 78
APPUI COORDINATION DE PARCOURS (PTA) 79

ORIENTATION N°4 82
REDUCTION DES RISQUES 83
CELLULE D'APPUI COVID 19 86

HORS CPOM 91
Animation d'une dynamique « addictologie » dans l'océan Indien 92
Appui au dispositif Ensemble sans tabac TABADO 95

CONCLUSIONS POUR 2020 97

PREAMBULE

Le Contrat Pluri annuel d'Objectifs et de Moyens entre l'ARS et le Réseau d'addictologie SAOME s'inscrit d'une part dans le cadre des orientations régionales du PRS2 et du P2RT, ainsi que de la plateforme territoriale d'appui à la coordination des parcours de patients en situation complexe.

Il résulte également de l'évaluation externe dont les recommandations ont été intégrées dans les orientations stratégiques du réseau SAOME.

Les objectifs du contrat pluriannuel en cours permettent de structurer le parcours de santé dans le champ de la prévention des addictions et de la prise en charge des personnes souffrant de conduites addictives.

Ces objectifs du CPOM visent, d'une part, à apporter **un appui à la mise en œuvre de la politique régionale de prévention des conduites addictives** dont les orientations sont définies dans le PRS2.

A ce titre, les missions exercées par SAOME consistent à

- Participer à la dynamique territoriale et être en appui à la mise en œuvre des orientations régionales dans le champ des addictions ;
- Améliorer la qualité des interventions et des pratiques en prévention des conduites addictives ;
- Renforcer l'information de la population et des acteurs de santé dans le champ des addictions.

Dans le cadre des orientations nationales et régionales en matière de lutte contre le tabac, il est confié à SAOME **une mission spécifique d'appui au dispositif régional mis en place par l'ARS OI sur les territoires de Mayotte et de la Réunion**.

Les missions de SAOME en matière de prévention doivent respecter les principes fondamentaux de promotion de la santé. Les activités menées doivent nécessairement :

- s'inscrire dans une logique intersectorielle et s'adresser aux acteurs évoluant dans différents secteurs (santé, social, éducation, économie, environnement, …) afin de faciliter l'action sur les déterminants de la santé ;
- contribuer à la réduction des inégalités territoriales de santé ;
- être réalisées en complémentarité et en cohérence avec les actions des structures intervenant sur le territoire.

Les objectifs du CPOM visent, d'autre part, à **apporter aux professionnels de santé un appui permettant d'améliorer la prise en charges des patients dans le champ de l'addictologie en interaction avec la santé mentale**. Ils visent notamment à améliorer le dépistage précoce, la prévention, à participer au changement des pratiques des professionnels de santé et à agir sur le décloisonnement des acteurs du secteur sanitaire, ambulatoire et médico-social dans une logique de parcours de santé.

METHODE RETENUE

Le présent rapport d'activité prend appui sur les synthèses d'activité et s'articule comme suit :

- **Des éléments de présentation contextuels et transversaux,**
- **Le rendu d'activité de la cellule d'appui en prévention,**

  Orientation n°1 : Contribuer au développement et à la mise en œuvre de la politique de prévention des pratiques addictives.
- **Le rendu d'activité du réseau de santé,**

  Orientation n°2 : Améliorer le suivi par les professionnels de santé des patients dans le champ de l'addictologie et de ses interactions avec la santé mentale.

  Orientation n°3 : Venir appui à la coordination des parcours complexes dans le cadre de la Plateforme Territoriale d'Appui.

  Orientation n°4 : Améliorer dans le cadre de la PTA l'approche territoriale dans une logique de parcours de l'équipe de soins primaire (ESP) et de communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS).
- **La conclusion du rapport : forces, difficultés, perspectives globales.**

En suivant l'ordre des objectifs opérationnels fixés au contrat, et pour chaque action, sont rappelés, à chaque fois que cela s'y prête :

- **Le contexte (politiques publiques et prévalence),**
- **L'historique,**
- **Les définitions,**
- **Les objectifs,**
- **Les processus choisis,**
- **Les indicateurs fixés par le présent CPOM et ceux auto-déterminés,**
- **Les résultats obtenus dans l'année concernée,**
- **Les conclusions (SWOT),**
- **Les perspectives en année n+1.**

SAOME
Une association, un réseau

En 2020, SAOME, association loi 1901, compte 19 années d'existence à son actif.

Une histoire ponctuée de réussites et de remises en question, d'arrivées et de départs, d'adaptation aux politiques publiques, de croissances courageuses et de crises douloureuses.

2001 / 2013 : Un premier pan d'histoire, au croisement de la périnatalité et de l'addictologie, avec la mission de faire connaître les risques de l'alcoolisation fœtale et de proposer un accompagnement vers le soin pour celles qui en manifestaient le besoin ; nous étions alors REUNISAF, 1er réseau de santé de France dédié à la problématique « alcool et grossesse » puis « femme et alcool ».

2013 / 2020 : Remodelée, rebaptisée, recomposée, réorientée, SAOME bénéficie de l'expérience du bel âge mais de la jeunesse de ses missions revisitées !

Le 1er CPOM nous a donné 5 ans pour installer de nouveaux fonctionnements, former les équipes, interroger les bénéficiaires pour préparer les services et communiquer sur nos nouveaux métiers : **la ressource et l'appui.**

Nos **défis** consistent :

- à organiser l'adéquation entre le cadre institué par le législateur et les attentes des professionnels sur le terrain,
- à fédérer autant d'acteurs aux préoccupations, visions et rôles différents, parfois antinomiques… dans une sphère professionnelle où le jugement est rapide et la contribution rare,
- à diffuser des savoirs sur l'addictologie et faire évoluer les regards et représentations sur les usagers et leurs pratiques.

Pour cela, le Conseil d'administration et les équipes sont attachés à **4 principes** posés collégialement depuis 2014 :

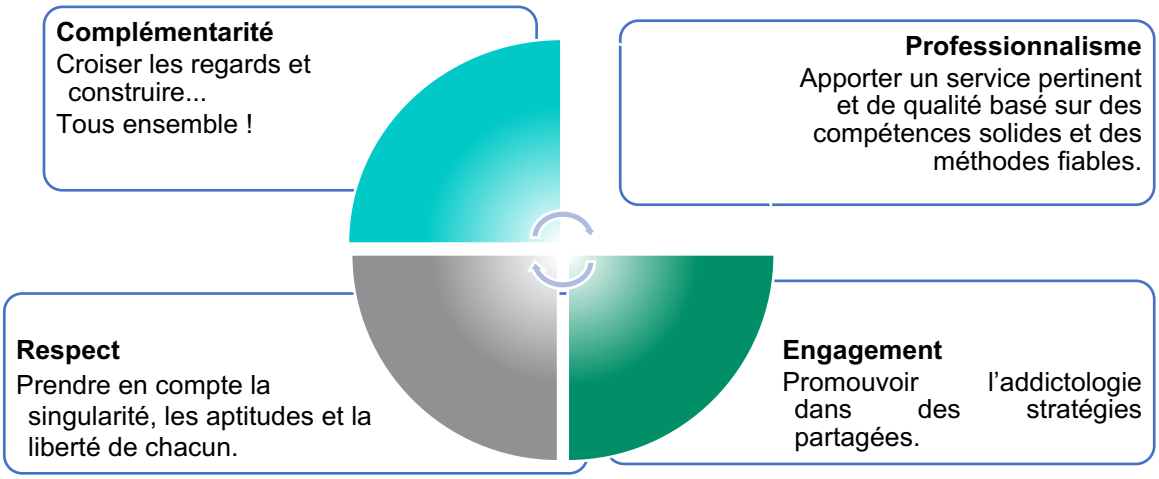

SAOME
Un réseau, des missions

Les missions de SAOME

Réseau de santé en addictologie

- Orientation/information des professionnels sur les ressources du territoire
- Appui à la coordination des parcours complexes (PTA)
- Soutien aux pratiques

Cellule d'appui à la prévention des conduites addictives

- Dispositifs innovants et programmes validés : veille, expérimentation, évaluation, transfert…
- Information de la population et des professionnels
- Déclinaison de programmes nationaux de marketing social (MOIST…)
- Appui dans l'élaboration et la mise en œuvre du programme régional de lutte contre le tabac

Animation territoriale et régionale

- Feuille de route MILDECA
- Animation Collectif addictologie océan Indien
- Journées d'échanges (océan Indien)
- Dynamique interdépartementale Réunion / Mayotte

Décloisonnement des acteurs
Promotion de l'addictologie
Appui aux décideurs

Soin
Promotion de la santé - prévention
Politiques publiques
Social
Education – formation
Application de la loi
Justice

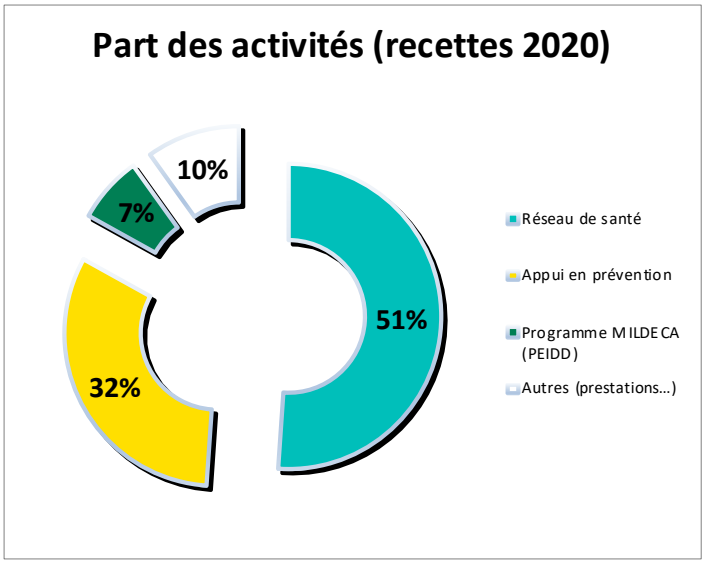

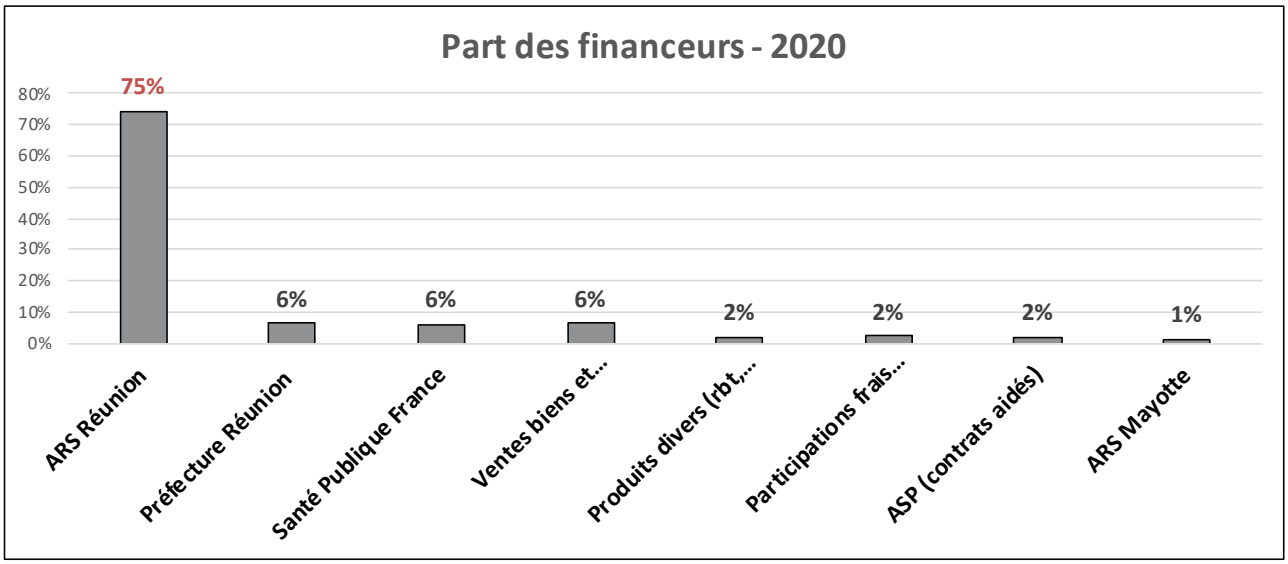

Le réseau régional de santé, concrètement

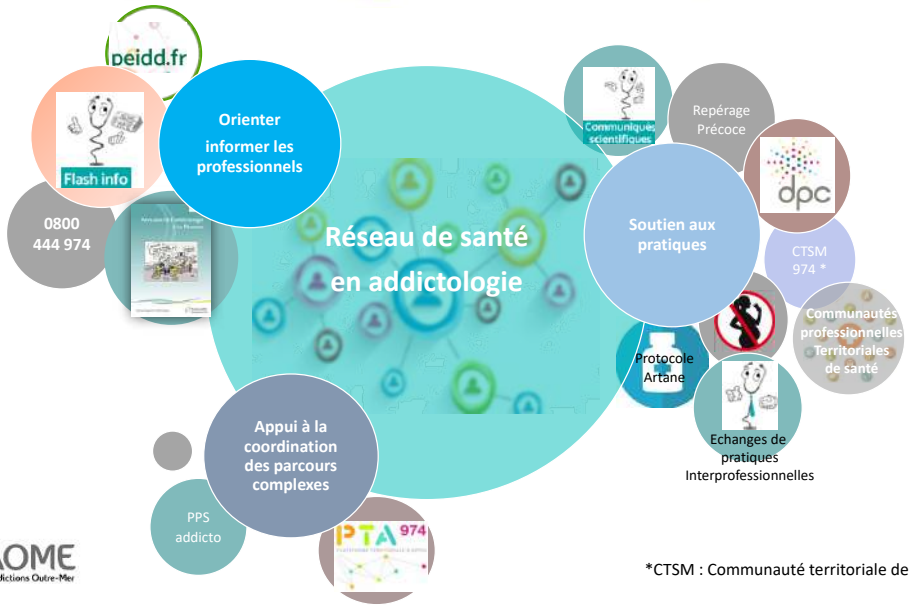

*CTSM : Communauté territoriale de Santé Mentale

La cellule d'appui à la prévention des conduites addictives, concrètement

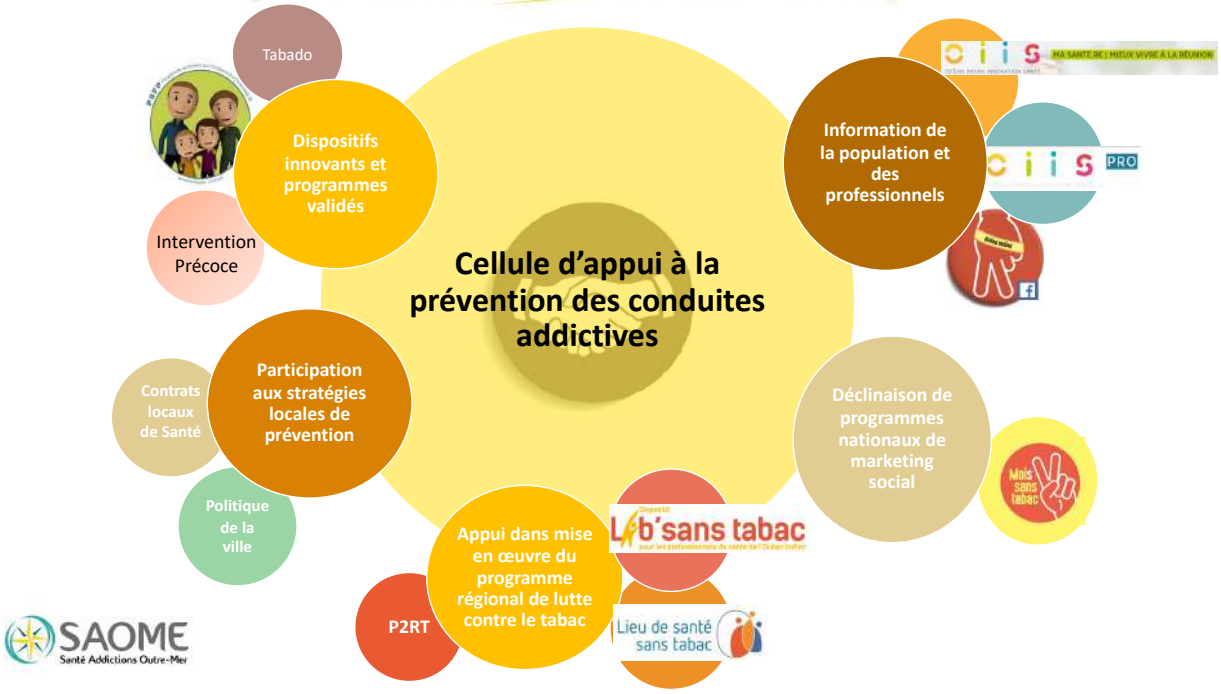

L'animation territoriale et régionale, concrètement

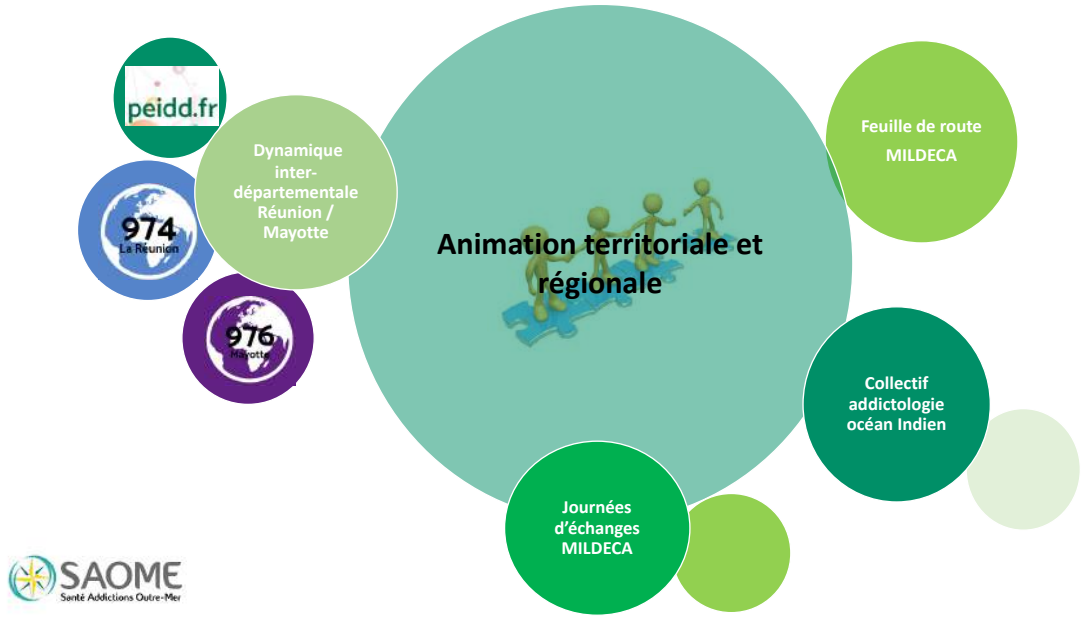

SAOME mutualise

Avec le réseau REPERE :

Depuis 2018, SAOME est installé à l'Étang-salé, mutualisant ses locaux avec l'association REPERE, ce qui permet des économies d'échelle sur les dépenses de fonctionnement.

Du personnel est également partagé : agent d'entretien, agents techniques, administrateur réseaux et systèmes, DRH, DPO.

En 2020, **la mutualisation s'est élargie à l'échelle de la PTA et au-delà :**

Les mises à disposition :

- Coordinatrice d'appui kiné. : 0,45 pour Tip@santé (Lib sans tabac)

Les prestations :

- Infirmière coordinatrice : 91 h pour l'ANPAA 974 (Tabado)
- Coord. et gestion financière : 157 h pour Tip@santé (Lib sans tabac)
- DPO : 380 h pour Tip@santé, REUCARE, OIIS, RP974

Les espaces :

Mise à disposition gracieuse de salles aux partenaires : 74 h d'occupation

Négociation d'accès au parking du n°110 pour les visiteurs

Réalisation de travaux pour création de 2 postes de travail supplémentaires

En effet avec la publication de la loi du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et la transformation du système de santé (« Ma santé 2022 »), la perspective de fusion des dispositifs d'appui est enclenchée : MAIA, réseaux de santé et Plateforme Territoriale d'Appui ne feront qu'un à l'horizon 2022 (COPIL ARS du 18/12/19).

SAOME, une gouvernance

« Le choix d'intégrer dans la gouvernance l'ensemble des structures de l'accompagnement et du soin en addictologie et la santé mentale de La Réunion contribue à mettre en place un véritable travail collaboratif à l'échelle de la région. » Efect & Itinere Conseil[1]

Présentation générale 2

Son organe dirigeant

L'association est dirigée par un conseil d'administration de 19 membres au maximum répartis dans 2 collèges :

COLLEGE I : 13 Membres permanents de droit

Membres	Représentants
Centre Hospitalier Universitaire	Dr. Jean-François FERRE (*Trésorier*)
Groupement Hospitalier Est Réunion	Mme Sabrina WADEL
Centre Hospitalier Gabriel Martin	Dr. Leila AMOR
Institut Robert Debré	Dr. Marilyne LEBRUN
Réseau Oté	Dr Fabrice SAMAIN
ANPAA 974	Mme Odile LECOCQ
Etablissement Public de Santé Mentale de La Réunion	M. Christian ABONNEL (*Secrétaire adjoint*)
Groupe Les Flamboyants	Dr. Gérard D'ABBADIE
URPS Médecins / URML OI	Dr Dominique BAGUET
URPS Pharmaciens	M. Eric CADET
URPS Infirmiers	Mme Evelyne PLU
Fondation Père Favron	M. David GUIBERT
Fédération Régionale d'Addictologie de La Réunion	Drs David METE et William LEDERER

COLLEGE II : Associations de patients, autres partenaires

Infirmier	M. Vincent BOUYSSIER
Orthophoniste	M. Stéphane HARRIBEY (*Secrétaire*)
Médecin généraliste	Dr. Rémi FOUBERT (*Vice-président*)
Médecin généraliste	Dr Gaëtan DUGROSPREZ
Médecin généraliste	Dr. Patrice HEMERY (*Président*)
Coordinatrice (Ile Maurice)	Mme Joelle RABOT-HONORE
Médecin Psychiatre (Ile Maurice)	Dr Poonam KANGLOO BISSESSUR

A noter : 8 professionnels libéraux siègent au Conseil d'administration de SAOME

L'implication des administrateurs en 2020 :

Les instances : 3 Bureaux, 4 CA, 1 AG (taux participation des administrateurs 52%)

1 groupe de travail sur l'évolution du Conseil scientifique (11 participations)

1 groupe de travail sur « SAOME 2022 » (18 participations)

2 rencontres de l'ARS sur l'avenir de SAOME

[1] *Extraits conclusions évaluation externe 2013 / 2016*

SAOME, une équipe

L'activité du réseau repose sur une équipe composée de :

- **une cellule d'appui en prévention**
- **une cellule d'appui à la coordination des parcours**
- **professions supports administratives et logistiques**
- **un conseil scientifique composé d'experts**

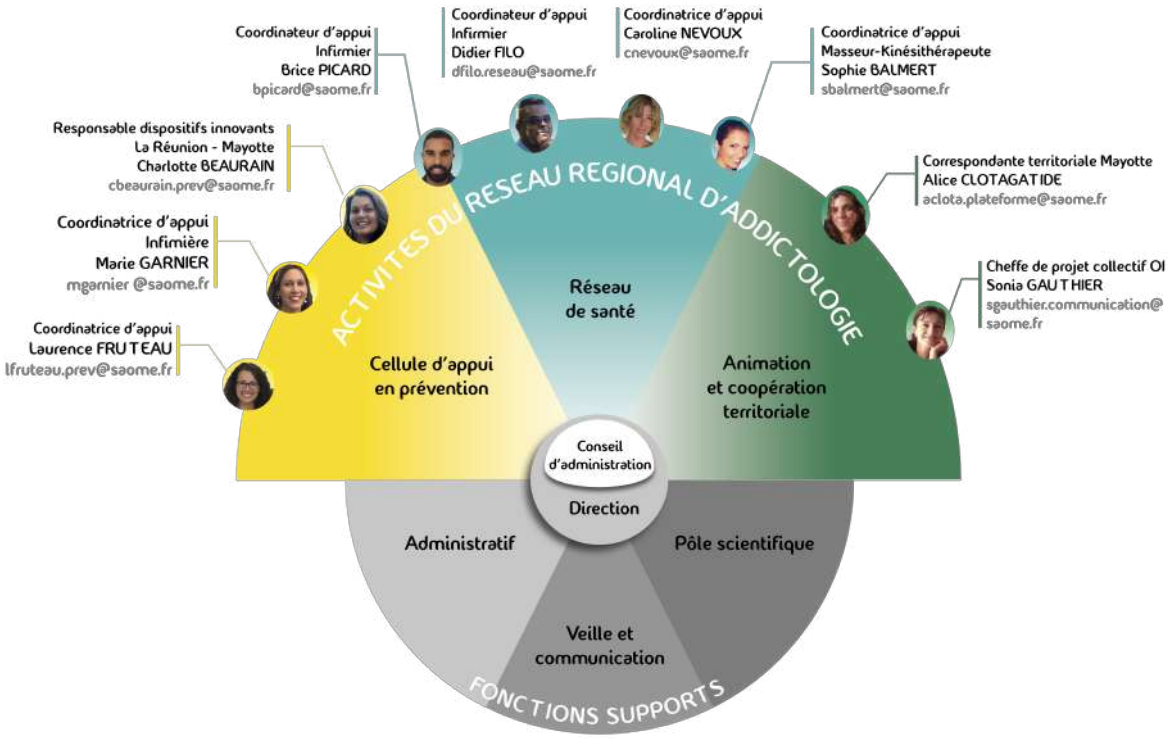

<u>Quelques chiffres de 2020</u> :

16 salariés (13,60 ETP au 31/12/20)

4 entrées, 3 départs, 4 passages en CDI

Carence de médecin coordinateur

Diplômes : 5 DU d'addictologie, 1 Titre Professionnel de secrétaire médicale

L'outillage du personnel en 2020

IMPACT du COVID

L'adaptation des ressources humaines face à la crise sanitaire COVID :

- Renforcement du télétravail : Passage en télétravail complet pendant le confinement (sauf 1 secrétaire et l'agent technique) puis rotations sur site ; 0 salarié en chômage partiel
- Équipement des postes de travail à domicile : internet, téléphone, scanner…
- Annulation des grands déplacements notamment entre La Réunion, Mayotte et la métropole
- Formation de l'équipe technique et d'entretien à « l'hygiène-covid »

Le reporting d'activité

Depuis fin 2018, SAOME **dispose d'un outil de reporting permettant d'enregistrer ses données d'activité et de procéder à des extractions pour renseigner les bilans.**

L'outil est alimenté par tous les salariés de SAOME qui enregistrent quotidiennement :

- Les appuis qu'ils ont assurés au bénéfice des partenaires ;
- Les événements auxquels ils ont participé ;
- Les professionnels bénéficiaires ou participants desdits appuis et événements.

448 Partenaires et adhérents* à SAOME au 31/12/2020 (vs 357 n-1)
(Base de données Dr Smart créée en 2018)

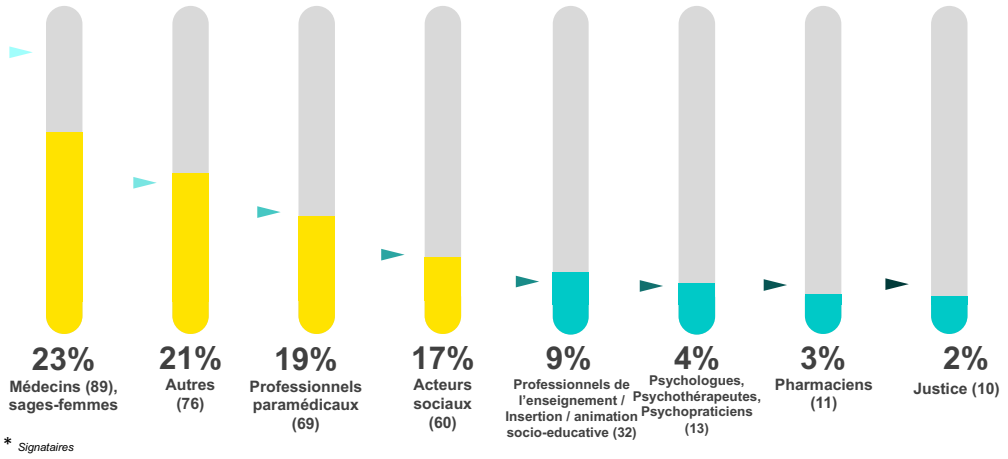

Les types d'appuis proposés par SAOME

- Appui au grand public (orientation, supports, informations, via un stand...)
- Appui logistique pro (mise à disposition de matériel, soutien à l'organisation, mobilisation de bénévoles…)
- Appui « fonctions support » : administratif, communication, informatique, RH, gestion...
- Appui "spécialisé" pro (addicto, santé mentale, conduite de projet, ressources, méthodologie, outils, documentation, expertise, coordination ou montage fond de projet/dossier...)
- Orientation ou informations pro (vers ressources du territoires : guichets, acteurs, structures, annuaires, événements...)
- Appui travaux étude et recherche (rapports, thèses, mémoires, enquêtes...)
- Appui décideur (rapport, Assistance Maître Ouvrage, expertise, commission...)
- Autre appui (ex. jury examen...)

Les différents types événements auxquels participe le réseau

- Conseil scientifique
- Séance de travail (focus, protocole, évaluation...)
- Participation à des manifestations (Colloque, journée, table ronde, conférence...)
- Instance de gouvernance de SAOME (Bureau, CA, AG, échanges)
- Echanges entre structures / partenaires (point d'étape, prise de contact...)
- Enquête menée par le Réseau SAOME
- Rencontre pour convention partenariale
- Formation continue pour salarié du Réseau SAOME
- Réunion / rencontre / échanges avec institutionnel(s)
- Présentation de SAOME / du réseau / de la PTA ...

La formation continue en 2020

Recommandations de la Haute Autorité en Santé[2] :

« Axe 1 – Aide aux professionnels pour organiser les parcours des patients

Dimension 19 : Organiser les ressources pour le management du réseau

Il s'agit aussi bien de management en termes de ressources humaines qu'en termes de projets.

Pour le premier objectif, le réseau doit veiller à ce que les membres de l'équipe aient accès à la formation professionnelle continue, au regard de l'adaptation à leurs missions.

En ce qui concerne le management de projets, un tableau de bord informatisé doit comprendre les indicateurs servant au suivi et à l'évaluation externe des réseaux en regard de leur CPOM. Ces indicateurs portent à la fois sur les processus mis en œuvre par le réseau et sur les résultats obtenus en termes d'efficience. »

Bénéficiaires	Nombre d'heures-stagiaires	Qualifications obtenues en 2020
Personnel de terrain	**1 192 h**	5 DU addictologie
Équipe administrative et logistique	**408 h**	1 Titre professionnel de secrétaire médical

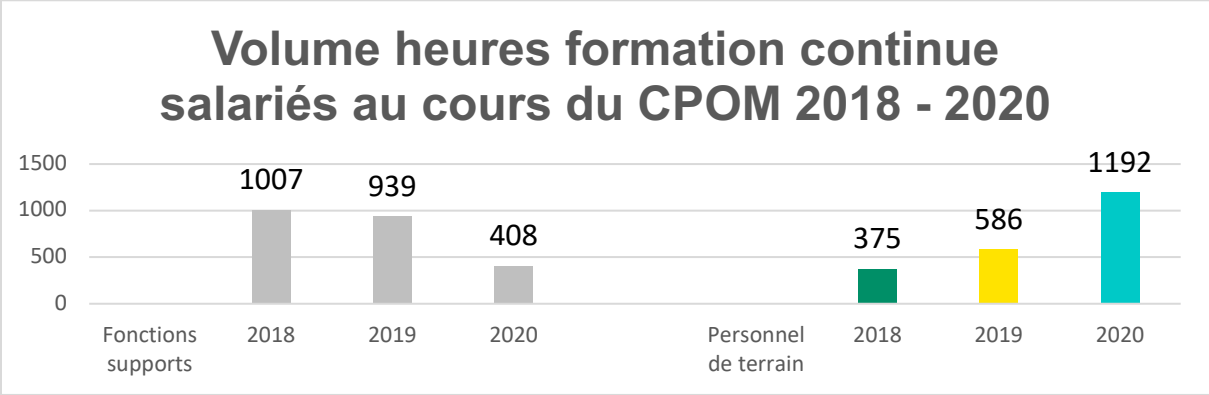

Nota : En 2020, SAOME compte 8 coordinateurs ; 7 d'entre eux sont titulaires du DU d'addictologie ou tabacologie

[2] *Grille d'autoévaluation des réseaux de santé – HAS – 2005 (mise à jour 2015)*

Le Conseil scientifique

Le conseil scientifique de SAOME est une instance existante depuis 2013 mise en place dans une volonté **de garantir la qualité et fiabilité scientifiques des activités de l'association**.

L'évaluation externe 2013 / 2016 du réseau d'Addictologie concluait *: « Le réseau a effectivement permis de fédérer les acteurs autour de projets communs, en particulier autour du conseil scientifique. En se positionnant comme un tiers, il a permis que les différents points de vue s'expriment dans le cadre de l'élaboration du protocole Artane® par exemple. »*

Son conseil scientifique

Ce conseil a pour mission de garantir la qualité et la fiabilité scientifiques des activités de l'association : 7 experts, aux regards complémentaires, sont consultés pour avis. Des groupes de travail naissent sous leur impulsion.

Dr. Patrice HEMERY
Expert en addictologie
Médecin généraliste

Dr. François APPAVOUPOULLE
Expert en santé mentale
Médecin psychiatre

Mme Armelle CROSSE
Expert en pharmacologie
Docteur en pharmacie

M. Emmanuel SOUFFRIN
Expert en sciences humaines
Docteur en anthropologie

Mme Monique RICQUEBOURG
Expert en santé publique
Directrice des études en santé

M. Yassine DIB
Expert en action sociale
Cadre de formation secteur social

Mme Juliane PINSARD
Expert en justice
Juge d'application des peines

Ses missions

Le Conseil Scientifique porte une appréciation scientifique sur

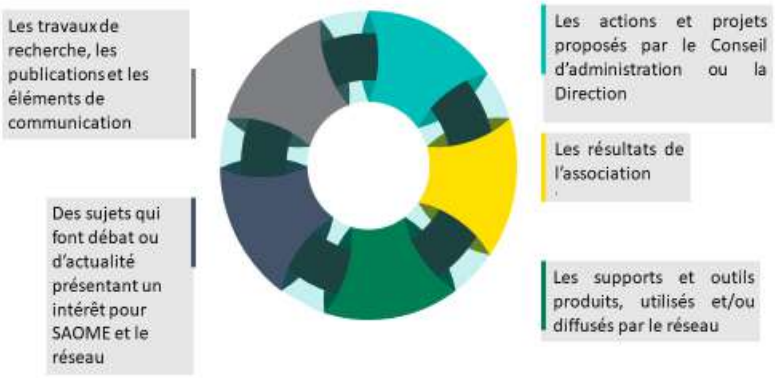

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE DE SAOME

est force de proposition

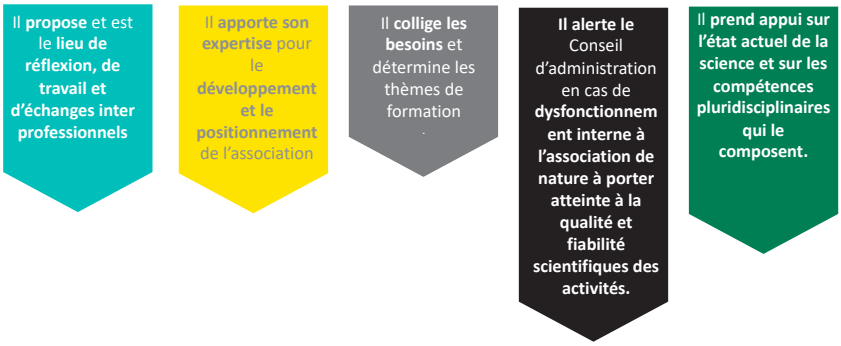

Modalités :

Fréquence : Le Conseil scientifique se réunit au minimum 5 fois par an, soit en moyenne tous les 2 mois. La durée des réunions est fixée à 3 heures.

Un Ordre du jour du Conseil scientifique est déterminé par le coordinateur scientifique et tient compte des thèmes qui pourront être soumis par :

- le Conseil d'administration,
- la Direction,
- les salariés,
- les membres eux-mêmes.

Des commissions ou groupes de travail peuvent naître des besoins permanents (commissions) ou ponctuels (groupe) identifiés par le Conseil scientifique.

Les faits marquants de 2020

- ✓ Arrivée de Mme Juliane PINSARD, experte en justice, Juge d'application des peines au tribunal de Saint Pierre et M. Yassine DIB, expert en action sociale, cadre de formation à l'IRTS.
- ✓ Départ de la coordinatrice scientifique, chargée de l'animation du CS, au 01/03/2020
- ✓ Dès le 17 mars 2020, le confinement dû à La crise sanitaire COVID, a annulé l'arrivée du médecin coordinateur, aucun autre CS n'a pu avoir eu lieu.
- ✓ Révision des objectifs du Conseil Scientifique : malgré la crise COVID et l'impossibilité de tenir le calendrier prévu, trois séances de travail ont réuni des Administrateurs et la Directrice de SAOME sous l'animation de Mme Crosse, les 04 août, 19 août, et 02 septembre 2020 au vu de réinterroger les prérogatives du Conseil Scientifique de l'association.

Le Conseil scientifique ne s'est donc réuni qu'une seule fois le 11 février, avec **16 participants**.

Pour cette séance unique, il a bénéficié de la participation de :

- deux médecins addictologues travaillant à l'Institut Robert Debré
- une épidémiologiste de la cellule Réunion de Santé publique France
- un professionnel du Centre d'addictovigilance de Bordeaux (visioconférence)

Perspectives 2021

La mise en application du nouveau règlement de fonctionnement du Conseil Scientifique qui se recentre sur les besoins d'expertise internes de SAOME

Pour ce faire, il se dotera de nouveaux domaines d'expertise en son sein, représentés par des « Référents » ; les différentes disciplines représentées seront :

- Addictologie : addictologie et médecine ambulatoire, addictologie et médecine hospitalière, addictologie en secteur médico-social, addictologie de liaison
- Pharmacologie
- Santé mentale
- Médecine de proximité
- Droit et justice
- Sciences humaines
- Santé au travail
- Action sociale
- Santé publique
- Addictovigilance
- Éducation

→ Selon les besoins et les travaux retenus lors des séances de conseil scientifique, des commissions ou groupes de travail pourront se réunir parallèlement.

→ SAOME recrutera son nouveau médecin coordinateur chargé de l'animation du CS.

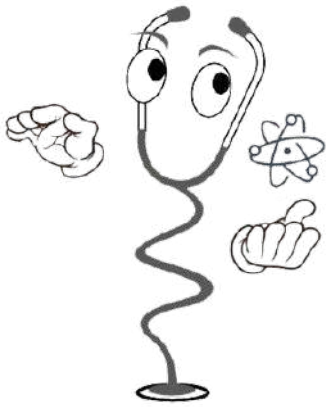

PROTECTION DES DONNÉES

A SAOME en 2020

Concernant ses obligations en matière de données personnelles, d'informatique et des libertés, il est à souligné que SAOME a déclaré un délégué à la protection des données (DPO[3]) auprès de la CNIL, comme attendu par le Règlement Général sur la Protection des Données[4] afin de s'assurer du respect de la législation concernant cette thématique.

Après 2 ans de préparation, SAOME était donc à l'heure le 25 mai 2018.

Dans le cadre de la Plateforme Territoriale d'Appui, le DPO de SAOME a été mutualisé entre plusieurs composantes (prestations facturées). SAOME s'est organisée pour libérer et remplacer à temps partiel son salarié formé.

La mise à jour des traitements

A ce jour, 8 traitements actifs :

- ✓ Abonnement aux communications
- ✓ Annuaire interne – V Cards
- ✓ PPS en ligne Dr Smart (pas de données incluses)
- ✓ Gestion administrative du personnel
- ✓ Paie des personnels
- ✓ Gestion de la téléphonie sur le lieu de travail / téléphonie mobile
- ✓ Gestion des membres et donateurs
- ✓ Gestion des recrutements

Priorisation des actions à mener

- ✓ Minimalisation et purge des données (SAOME et Ex-Réunisaf)
- ✓ Application du cadre législatif (RGPD & LIL)
- ✓ Diffusion des mentions d'information aux salariés et aux partenaires
- ✓ Diffusion des modalités d'exercice des droits des personnes concernées
- ✓ Promotion de l'esprit « informatiques et libertés » au sein de SAOME et de ses partenaires

[3] *Data protection officer*
[4] *RGPD : règlement n°2016/679 de l'union européenne applicable au 25 mai 2018*

Axes de travail

Dossiers RH :

- ✓ Sécurisation des échanges de données internes et externes
- ✓ Accompagnement sur le télétravail exceptionnel (COVID-19)

Salariés :

- ✓ Accompagnement dans la conformité des projets / dossiers portés
- ✓ Sensibilisations individuelles aux règles de bonnes pratiques en informatique

Partenaires :

- ✓ Réponses aux interrogations sur la conformité de leurs pratiques
- ✓ Alertes concernant les problématiques de conformité de certaines pratiques

Internet :

- ✓ Mentions légales des sites (existants et en construction) et des communications
- ✓ Rappel et accompagnement sur le respect des droits des personnes concernées (image, droits d'auteurs, etc...)
- ✓ Gestion de l'utilisation des abonnements aux listes de diffusion

Numérique :

- ✓ Cadrage de l'utilisation des CLOUDS
- ✓ Expérimentation de solutions applicatives (gestion de projet, visio-conférence, ...)
- ✓ Participation aux travaux de TESIS pour le développement de la santé numérique (MSS, application COVID, etc...)

Dans le cadre de la PTA

Outils :

- ✓ Travaux sur l'outil OIIS 360 :
  Question de la contractualisation avec TESIS
  Responsabilité du traitement / sous-traitance
  Encadrement de l'utilisation de l'outil
- ✓ Travaux de création d'un annuaire intraPTA en ligne, lié au site internet de la PTA
- ✓ Avis sur les outils numériques utilisés par la PTA (ex. Sendinblue, médical cloud, ...)

Consentement :

- ✓ Questionnement récurrent sur les modalités de recueil des consentements
- ✓ Animation des travaux pour une harmonisation des pratiques

Événements :

- ✓ Conférence sur la sécurité informatique organisée par la DGSI

Formation :

- ✓ Maintien / amélioration des connaissances :
  "L'impact du Covid19 sur le RGPD« - webinar
  RGPD : la responsabilité personnelle du DPO peut-elle être engagée ? – webinar
  Certification DPO par le bureau VERITAS
- ✓ Recherche pour réponses aux composantes face aux interrogations pour la conformité des pratiques

Santé numérique :

- ✓ Participation aux travaux de TESIS sur le développement de la santé numérique à La Réunion (CPP Sanitaires)
- ✓ Accompagnement dans l'utilisation des outils mis en place dans le cadre de la plateforme COVID/PTA

Sensibilisations internes Informatique et libertés :

- ✓ "Gestion des données personnelles sur poste de travail individuel : quelles sont vos pratiques ?"

Perspectives 2021

- ✓ (Re) sensibilisation des salariés sur les principes de base des données personnelles
- ✓ Mises à jour et applications des bonnes pratiques informatique
- ✓ Suppression des données archivées arrivées à limite de conservation
- ✓ Échanges autour de cas pratiques des salariés
- ✓ Suivi des traitements actifs
- ✓ Mise en conformité des traitements à venir, notamment dans le cadre de la PTA

ORIENTATION N°1

Contribuer au développement et à la mise en œuvre de la politique de prévention des pratiques addictives

INTERVENTION PRÉCOCE	
Définitions	L'intervention précoce (IP) est une philosophie d'intervention, une forme « d'aller vers », une action qui vise à prévenir des dommages ou des risques liés à l'usage de substances. Elle ne cherche ni à interdire ni à banaliser mais à mieux comprendre, évaluer, prévenir, les conséquences de l'usage festif, occasionnel ou régulier. L'IP cherche à mieux déployer le dispositif des Consultations Jeunes consommateurs (CJC) mais aussi à développer les compétences des adolescents quant à l'usage et la consommation. C'est aussi une attitude qui consiste à mieux cerner l'approche de l'addiction chez l'adolescent, en partant de leur manière de répondre aux difficultés et conflits du quotidien. Le « ***Collectif IP*** » est composé de personnes physiques ou morales, dites « Référents IP », qui portent ou interviennent au sein de CJC (Réseau Oté et Addictions France) et qui partagent les valeurs de la charte d'Intervention Précoce. Ces membres sont réunis régulièrement par SAOME afin de promouvoir l'IP. Le « ***Référent structure IP*** » est issu d'une structure qui travaille avec des adolescents. Il est nommé par son directeur et mis à disposition dans le cadre de l'expérimentation IP.
Objectif opérationnel CPOM	*« Participer à la dynamique territoriale et être en appui à la mise en œuvre des orientations régionales dans le champ des addictions. »*
Action CPOM	*« Assurer une assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de l'ARS, ou le cas échéant auprès des promoteurs retenus par l'ARS, pour le déploiement de projets innovants et expérimentaux tel l'intervention précoce. »*
Résultats 2020 processus 1 : **L'animation du collectif IP**	**Réunions du collectif IP en 2020** : 2 ● Février 2020 : Au CSAPA Ouest d'Addictions France : bilan de l'année 2019 et perspectives 2020. ● Août 2020 : Au Réseau Oté ! : présentation du guide de la Fédération addiction « *"l'intervention précoce en pratique : illustration concrète d'une stratégie efficace*" ; Organisation de la formation à destination des référents des structures partenaires. Réadaptation du cahier des charges pour 2020 suite aux perturbations causées par la crise sanitaire. **Présentations de l'IP** : ● Septembre : à l'occasion de la formation de formateurs relais académiques (Éducation nationale), présentation de l'IP par un référent du collectif IP ● Octobre : à l'occasion de la rencontre du secrétaire d'État à la protection de l'enfance au CHU, présentation de l'expérimentation de l'IP à La Réunion. Remise d'un guide "*L'intervention précoce en pratique illustrations concrètes d'une stratégie efficace*"

	• Novembre 2020 : Organisation et animation de la formation intervention précoce « *Posture et accompagnement du jeune en prévention des addictions à La Réunion* » à destination des référents structures partenaires sur le secteur Ouest et Est de l'île Autres actions : • Décembre : proposition d'une convention tripartite (Réseau Oté ! Addictions France, SAOME) aux directions du collectif IP. • Organisation d'une réunion du collectif IP prévue en janvier 2021
Résultats 2020 processus 2 : **La poursuite des travaux dans l'Ouest**	La crise sanitaire a perturbé le début d'année 2020 en ralentissant les travaux sur le secteur Ouest. Avec le déconfinement, et au regard des difficultés engendrées par la COVID-19, le cahier des charges a été réadapté. Depuis juin 2020, les membres du collectif IP ont redynamisé l'action sur ce bassin ouest avec : • L'identification de structures potentiellement partenaires (21) • La présentation de l'IP aux structures identifiées (16) (remise du document de présentation de l'IP ; cahier des charges de l'année ; convention de partenariat ; profil du référent structure ; charte de l'IP ; présentation du collectif IP). • L'inclusion de structures partenaires à l'IP sur l'Ouest (15) • La signature de conventions de partenariats (8 signées et 7 en attente de signature). • L'animation de la formation IP à destination des référents structures Ouest en novembre 2020. • Le guide de la Fédération addiction "*L'intervention précoce en pratique : illustration concrète d'une stratégie"* a été remis aux 14 professionnels participants. Suite aux restrictions de jauge, 13 professionnels sont en attente d'une deuxième session prévue en février 2021. • Démarrage des rencontres des structures pour réaliser un état des lieux en vue du déploiement sur l'année 2021. (2)
Résultats 2020 période de janvier à décembre processus 3 : **Le développement du dispositif dans l'Est**	L'Association Addictions France a recruté un référent IP sur le secteur Est, poste à mi-temps sur l'IP et mi-temps sur la CJC. Avec le déconfinement, et au regard des difficultés engendrées par la COVID-19, le cahier des charges a été réadapté. Depuis juin 2020, les membres du collectif IP ont redynamisé l'action sur le bassin Est de l'île avec : • L'identification de structures potentiellement partenaires (14) • La présentation de l'IP aux structures identifiées (8) • L'inclusion de structure partenaires à l'IP sur l'Est (8)

	• La signature des conventions de partenariats en décembre 2020 (5 signées et 3 en attente de signature). • L'animation de la formation IP à destination des référents structures Est en novembre 2020. Le guide de la Fédération addiction "*L'intervention précoce en pratique : illustration concrète d'une stratégie"* a été remis aux 18 professionnels participants. • Début des rencontres des structures pour réaliser un état des lieux en vue du déploiement sur l'année 2021.
Résultats 2020 période de janvier à décembre : **Le déploiement d'une méthode annexe sur le milieu scolaire**	Le Rectorat de La Réunion et l'ARS ont missionné SAOME pour développer une formation destinée aux formateurs relais académiques pour la prévention et la lutte contre les addictions. Cette démarche contribue à soutenir la mise en place de politiques et d'actions concertées de prévention des conduites addictives en milieu scolaire. Suite à la crise sanitaire, cette formation initialement prévue en avril a été reportée en novembre 2020 : 14 agents de l'Éducation nationale étaient bénéficiaires. Établissements scolaires privés partenaires : - les MFR de Saint-André, la Plaine des palmistes, la Saline les Hauts. L'École de la deuxième chance Est et Ouest font partie des structures rencontrées partenaires de l'IP pour le déploiement du dispositif au sein de leurs structures. - Le lycée Saint-François Xavier a été délocalisé du secteur Nord à l'Ouest et porte un intérêt à l'expérimentation.
Résultats 2020 processus 5 : **L'accompagnement des membres du collectif IP dans leurs démarches par SAOME**	Pour permettre le déploiement de l'expérimentation, SAOME a : • Réalisé 124 appuis et 52 événements, pour un total de 371 heures dédiées. • Accompagné les membres du collectif IP à 12 rencontres de partenaires pour la présentation de l'IP. • Élaboré une convention tripartite avec le Réseau Oté ! et Addictions France. • Rédigé une convention proposée au structures partenaires de l'IP. (13 signées en décembre 2020 et 8 en attente de signature) • Élaboré un tableau diagnostic des structures pour permettre d'adapter une stratégie d'action de l'IP en fonction des problématiques identifiés dans les structures. • Relayé le document du GREA : « I*ntervention Précoce - accompagner les jeunes en situation de vulnérabilité* » • Entrepri la création d'un livret de recueil de données à destination des référents IP

Perspectives pour 2021 :	**Déploiement de la stratégie de l'IP :** - Formation des référents structures Ouest 2e partie : le 11 et 12 février : 13 participants inscrits à la formation. - Diagnostic et identification d'actions à mener pour le déploiement de l'IP : décembre 2020 à mai 2021. - Entretiens pour le suivi en routine et l'accompagnement du référent structure par le référent IP : de mars à octobre 2021 - Entretien d'évaluation avec le coordinateur IP SAOME : novembre 2021. - Élargissement du déploiement de l'IP au milieu scolaire avec la cité éducative du port. **Favoriser la montée en compétence des partenaires de l'IP et l'échange de pratiques entre les différents acteurs :** - Formation SAOME en partenariat avec l'IREPS : "*Conditions d'efficacité des interventions en prévention des addictions*" : 2 jours de formation et un échange de pratique sur une demi-journée (15h). Places limitées à 15 participants. 2 sessions : Secteur Ouest 19/04 et 20/04 / échange de pratique 19/10. Secteur Est 03/05 et 04/05 / échange de pratique 21/10. - Événement en lien avec le RESPADD : "J*eunes et addictions : outil de repérage et d'évaluation*" : 15 avril en visioconférence atelier d'une durée de 2h. - Sensibilisation des structures partenaires de l'IP sur la réduction des risques et des dommages chez les jeunes : 2h de sensibilisation sous forme d'atelier en visioconférence puis d'action ciblée à établir avec les partenaires au cas par cas au travers d'un des 6 rdv. - Table ronde et échange de pratiques entre les référents structures : septembre 2021 - Échange de pratique 1 an après le partenariat : à définir en 2022. Anciens et nouveaux partenaires. **Évaluer le dispositif :** - Présentation des résultats intermédiaires 2020 à l'ARS : mars 2021. - Entretien d'évaluation avec le coordinateur IP SAOME : octobre à novembre 2021. - Bilan annuel du partenariat au sein des structures : novembre à décembre 2021. - Présentation des résultats à l'ARS : mars 2022. Ces conclusions et préconisations ont fait l'objet d'une présentation à nos correspondants de l'ARS le 30 mars 2021 afin d'arbitrer les priorités de cette 3e année de CPOM.

ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES : Mise en place de stratégies de prévention des conduites addictives	
Définitions	Le « **Contrat Local de Santé** » (CLS), vise à mettre en cohérence la politique régionale de santé en permettant une meilleure articulation du Projet de Santé et des démarches locales de santé existantes. Il s'agit d'un outil de réduction des inégalités territoriales et sociales de santé, dans les territoires vulnérables et volontaires pour un engagement contractuel. Ils portent sur : • La prévention et promotion de la santé dont les problématiques de santé liées à l'environnement. • Les soins ambulatoires et hospitaliers. • L'accompagnement médico-social. • La veille et la sécurité sanitaires. Mais également sur les déterminants de la santé (logement, transports, environnement physique, cohésion sociale, etc.) Les CLS associent les partenaires et organismes prêts à accompagner les actions créant une dynamique de santé locale, cohérente et coordonnée, en réponse à des besoins identifiés à partir d'un diagnostic local partagé. Le « **Contrat de Ville** », cadre opérationnel de la Politique de la Ville défini par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de 2014, dite Loi Lamy, ancre la politique publique à l'échelle des quartiers prioritaires, toujours dans l'objectif de réduire les inégalités sur le territoire. La politique de la ville désigne la politique mise en place par les pouvoirs publics afin de revaloriser les zones urbaines en difficulté et de réduire les inégalités entre les territoires. En 2020, La Réunion compte : • 13 contrats de ville 2015-2020 (sur 48 quartiers prioritaires) ; ils ont été identifiés selon un critère unique : le revenu par habitants.

	• 7 CLS signés et en cours de réalisation : communes de Saint-Paul, Saint-Joseph, Le Port, La Possession, Saint-Denis, Bras-Panon et Saint-André. Les diagnostics sanitaires des territoires communaux portant un CLS, ont révélé l'importance de la problématique des conduites addictives sur chacun conduisant à l'inscription de cette thématique dans les orientations prioritaires. Le rôle de SAOME consiste à faire émerger des stratégies de santé de prévention des addictions au bénéfice des habitants, à accompagner le déploiement des programmes innovants, et de favoriser les réseaux de partenaires autour des collectivités. SAOME propose différents appuis adaptés aux besoins et souhaits des communes. En 2020, **9 communes ont été concernées par nos actions CPOM.** En sus, dans le cadre de la Plateforme Territoriale d'Appui 974 COVID, les 24 communes ont bénéficié de notre appui dans le cadre de la crise sanitaire Covid-19 (ce qui a représenté 102,5h, 80 appels, 150 mails) : • Transmission de la démarche de création des Centres Ambulatoires Dédiées, • Transmission des protocoles d'hygiène pour la désinfection des locaux mis à disposition des professionnels de santé libéraux, • Mise en lien avec les professionnels référents au sein des différentes communes, • Distribution de masques et d'alcool à 90° dans les mairies et/ou CCAS de certaines communes pour mettre à disposition des professionnels libéraux de l'île,

	• Appui pour communiquer sur les actions à l'initiative des communes, • Partage d'actualités en lien avec la crise sanitaire et les collectivités territoriales **L'activité totale représente 75% d'appuis et 25% d'évènements.** **35%** de nos appuis concernent les CLS, contrats de ville ou le développement de stratégies de prévention, **20%** sont relatifs au #MoisSansTabac, **13%** sont portées sur l'accompagnement des communes dans le cadre de la crise COVID, **12%** des appuis concernent la montée en compétences des communes par le partage d'actualités et de littérature grise en matière d'addictologie, de formations, colloques…, **12%** sont consacrés à l'offre de soins, **Et 8 %** concernent l'accompagnement des communes en lien avec l'Appel à Projets Fonds Addictions.
Objectif opérationnel CPOM	*« Participer à la dynamique territoriale et être en appui à la mise en œuvre des orientations régionales dans le champ des addictions. »*
Action CPOM 1	**1. Développer une culture de l'addictologie au sein des communes.**
Résultats 2020 : Processus 1 Assurer une veille utile aux communes : données d'observation, politiques publiques, actualités en matière de drogues et dépendances : Via la montée en compétences de SAOME pour une action adaptée aux collectivités,	De manière générale, l'année 2020 a été perturbée par plusieurs éléments comme les élections municipales (dont le report du deuxième tour) et la crise sanitaire COVID. Le travail avec les communes a été fortement impacté avec un déplacement des priorités. Néanmoins, SAOME a transformé son appui auprès des communes via la Plateforme Territoriale d'Appui (missionnée par l'ARS). Afin d'apporter un appui adapté aux communes, SAOME actualise son niveau de connaissances. En 2020, la coordinatrice dédiée a bénéficié de : - DU d'addictologie, - Participation au séminaire E-add,

Via la participation à des instances de réflexion et/ou de décision (groupes de travail, commissions, COPIL, états généraux…) , Via la mise à disposition de littérature grise de façon proactive ou en réponse à une demande des communes	- MOOC « 6 clés sur les addictions et le pouvoir d'agir », - Formations dans le cadre de la PTA 974 COVID (outils de reporting, de communication, d'appels guichet…) - Veille documentaire diversifiée (à la fois en addictologie et concernant les actualités en lien avec la COVID). Le contexte sanitaire de l'année 2020 a fortement impacté les rassemblements. Les différentes instances, formations (…) ont donc été reportées. **2 articles** ont été partagés aux 24 communes (un en lien avec la crise COVID, l'autre sur la consommation de protoxyde d'azote). **3 communes** ont bénéficié d'un apport de données chiffrées concernant les conduites addictives à La Réunion. Chaque mois, les infolettres de SAOME ont été communiquées à des correspondants des 24 communes. Au-delà de ces informations générales, **5 communes** ont bénéficié de littérature sur des thématiques spécifiques, selon leurs besoins (prévention par les pairs, prévention en milieu scolaire, données épidémiologiques nationales et locales…).
Processus 2 Contribuer à la montée en compétences des collectivités sur la thématique drogues et dépendances Par le soutien et relais des actions contribuant à une montée en compétences des acteurs (formations, colloques…)	Le contexte sanitaire de l'année 2020 a fortement impacté les rassemblements. 4 actions ont été relayées auprès des 24 communes. ⇨ Le colloque « Lieux de santé sans tabac » du RESPADD, annulé par la suite. ⇨ Le webinaire « *Addictions et troubles psychiatriques* » de la Fédération Addiction, ⇨ L'invitation à la formation « *Sensibilisation aux données probantes et interventions efficaces en prévention des addictions* », organisée par SAOME. ⇨ Le webinaire « *Jeux d'argent et de hasard* » de la Fédération Addiction et l'appui de SAOME.

Par la mise en œuvre d'occasions d'échange d'expérience entre professionnels (rencontres interprofessionnelles, groupes de travail, mise en lien...)	En ce qui concerne la période « COVID », les **24 communes** ont bénéficié d'une présentation de la plateforme territoriale d'appui COVID. Le contexte sanitaire de l'année 2020 a fortement impacté les rassemblements. Aucun échange d'expérience n'a été organisé. En revanche, **3 communes** ont bénéficié d'une mise en lien avec les professionnels de santé du territoire dans le cadre de la PTA 974 COVID (IDEL référents, professionnels de santé libéraux d'une commune après réalisation d'un listing).
Action CPOM 2	**2. Accompagner les communes dans le déploiement de stratégies de prévention des conduites addictives (Politique de la Ville, Contrats Locaux de Santé, Santé Mentale…)**
Processus 1 Diffusion des appels à projets (MILDECA, ARS) auprès des communes	En 2020, **5 appels à projets** ont été diffusés (2 MILDECA, 1 ARS, 2 CGSS). Un appel à manifestation d'intérêt de la DIHAL et de la DIPLP a également été partagé aux 24 communes.
Processus 2 : Accompagnement méthodologique dans la réponse aux appels à projets et dans le développement de stratégies de prévention	Plusieurs communes ont bénéficié de l'appui de SAOME dans ce cadre : - **2 communes** pour l'appel à projets **ARS** Fonds addictions (en cours), - **2 communes** pour l'appel à projets régional **MILDECA** (en cours), - **2 communes** pour l'appel à projet **CGSS** du #MoisSansTabac - **1 commune** dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt de la DIHAL. Les appuis étaient de plusieurs ordres : étayage sur le cahier des charges, avis sur la cohérence du projet avec le cahier des charges, diffusion de données contextuelles, mise en lien avec les acteurs du territoire, relecture…
Processus 3 Proposition d'une boîte à outils fiables facilitant des choix d'actions éclairés	En 2020, 9 **communes** ont bénéficié d'une proposition d'appui de SAOME, soit 37% des communes de l'île. Un document synthétisant les missions de SAOME auprès des collectivités a été conçu. Un livret pratique et local découlant du guide des maires de la MILDECA est en cours.

	Le guide des maires a quant à lui été distribué à 7 communes en main propre et envoyé en version numérique à 3 autres.
Processus 4 Apport de supports structurant la conduite de projet (convention, fiches actions, tableaux de bord, rétroplannings, outils d'évaluation…)	**4 appuis** au bénéfice des communes concernent la conduite de projet (convention, outils d'évaluation). Dans le cadre de la PTA 974 COVID, **3 communes** ont bénéficié d'un appui de ce type (convention, protocoles).
Processus 5 Participation à la constitution et/ou l'animation et/ou la contribution aux instances de pilotage/gouvernance	SAOME participe aux instances dans le cadre des Contrats Locaux de Santé. SAOME a réalisé **2 appuis** au bénéfice d'une commune, dans le cadre de leur démarche CLS et proposé son appui à **4 autres communes** ayant déjà ou envisageant de mettre en place un CLS.
Processus 6 Mise en lien avec les acteurs du territoire	La mise en lien avec les acteurs du territoire peut se présenter au cours de différentes situations : dans le cadre du déploiement du CLS, d'un appel à projets, d'autres projets à l'initiative de la commune. **8 communes** ont bénéficié de mise en lien avec les acteurs de l'addictologie du territoire, concernant les dispositifs innovants, pour une construction de projet spécifique ou encore dans le cadre de besoins d'orientation du public. **3 communes** ont bénéficié d'une mise en lien avec les professionnels de santé du territoire dans le cadre de la PTA 974 COVID
Processus 7 Appui logistique et/ou technique facilitant la mise en œuvre d'actions (communication, matériel…)	Dans le cadre de la PTA 974 COVID, **4 communes** ont pu bénéficier d'appuis concernant : - La communication (relais d'actions), - La réalisation d'un listing de professionnels, - La livraison de matériel (masques, alcool 90°) En dehors de la PTA 974 COVID, SAOME a apporté un appui à 2 autres communes concernant des questions de communication.

Saint-André (CLS)	• Point d'étape sur les différentes avancées du CLS en matière d'addictologie, • Proposition d'accompagnement dans le cadre de la réponse à l'appel à projets de la MILDECA.
L'Étang-Salé (Réflexion sur la démarche CLS)	• Présentation de SAOME et propositions d'appuis (notamment dans le cadre d'une réflexion autour de la mise en place d'un CLS)
Saint-Pierre (Réflexion sur la démarche CLS)	• Rencontre pour un avis concernant une action dans le cadre de l'appel à projets ARS Fonds Addictions, • Relais vers des professionnels de l'offre de soin en addictologie, • Apport de données chiffrées actualisées, • Proposition d'une présentation de l'offre de soins, • Appui méthodologique dans la structuration des instances liées au contrat de ville.
Le Port (CLS)	• Point d'étape sur les avancées du CLS, • Mise en lien avec des acteurs du territoire, • Apport de données chiffrées actualisées, • Proposition de présentation de l'offre de soins.
Saint-Denis (CLS)	• Accompagnement pour répondre à l'appel à projet CGSS #MoisSansTabac, • Appuis méthodologiques sur le suivi du CLS, • Relais vers des professionnels de l'offre de soin en addictologie, • Proposition de présentation de l'offre de soins.
Saint-Paul (CLS	• Points d'étapes sur les avancées du CLS, • Accompagnement pour répondre à l'appel à projet CGSS #MoisSansTabac, • Participation aux groupes de travail portant sur l'accompagnement des débitants de boissons quant à l'application de la charte des débits de boissons, à l'initiative de la Préfecture, • Mise en lien avec les acteurs de l'addictologie pour le projet « Terrasses sans tabac ».
La Possession (CLS)	• Point d'étape pour les avancées du CLS, • Accompagnement pour répondre à l'appel à projet MILDECA régional,

	• Appui pour la conduite de projet de #IMPAKT (outils d'évaluation), • Appui méthodologique pour la conduite de projet de #IMPAKT (évaluation).
Les Avirons (Réflexion sur la démarche CLS)	• Présentation de SAOME et ses missions au sein des collectivités territoriales, • Proposition d'appui dans le cadre d'une éventuelle réflexion à la mise en place d'un CLS, • Accompagnement dans la réponse à l'appel à projets ARS Fonds Addictions et MILDECA régional, • Mise en lien avec des acteurs du territoire, • Apport de données chiffrées actualisées, • Proposition de présentation de l'offre de soins, • Participation à des instances sur la thématique des conduites addictives pour apporter une expertise.
Bras-Panon (CLS)	• Présentation de SAOME et ses missions au sein des collectivités territoriales, • Relecture et documentation apportées pour compléter la réponse à l'appel à projet Fonds Addictions, • Mise en lien avec l'IREPS pour obtenir des renseignements sur PSFP, • Ressources documentaires et appui logistique dans le cadre d'une action #MoisSansTabac.
Perspectives 2021	L'implication des collectivités est souvent homme-dépendante malgré un encouragement fort de l'ARS Réunion. Accompagner ce type d'acteurs impose de tenir compte des particularités de fonctionnement et de la temporalité de la vie politique. L'année 2020 a été particulièrement perturbée : les calendriers et priorités ont été modifiés pour tous. Néanmoins, le lien établi l'année précédente avec quelques communes a pu se poursuivre malgré la situation, même si l'avancée des travaux et projets a été fortement impactée. Les communes déjà accompagnées en 2019 connaissent les missions de SAOME et nous sollicitent.

	Les nouvelles communes rencontrées semblent vouloir s'investir et s'engager dans le déploiement de stratégies de prévention des conduites addictives et pour certaines, s'inscrire dans une démarche de construction d'un Contrat Local de Santé. Pour l'année 2021, les perspectives sont : - Modifier la forme d'accompagnement des communes portant un CLS en animant des rencontres thématiques trimestrielles au bénéfice des coordinateurs CLS, - Organiser des rencontres interprofessionnelles semestrielles au bénéfice de toutes les communes, - Accompagner les nouvelles communes portant un CLS, - En lien avec l'ARS, diffuser une note type pour les guider dans la construction d'un volet addictions au sein du CLS, - Renforcer le travail partenarial entamé avec les référents identifiés sur les communes et formaliser ce partenariat par des conventionnements, - Continuer de faire connaître la plus-value méthodologique et scientifique d'un accompagnement de SAOME pour l'écriture du volet « lutte contre les conduites addictives » dans la stratégie des politiques de santé des collectivités territoriales, - Réaliser les présentations de l'offre de soins proposées, dans le but de promouvoir l'addictologie auprès d'un plus grand nombre, - Terminer l'outil d'aide à la décision pour les communes, à partir de la publication de la MILDECA « Le Maire face aux conduites addictives » (2019) et diffuser le guide plus largement.

Programme Régional de Réduction du Tabagisme (P2RT) La Réunion - Fonds Addictions	
Définitions	« Le fonds de lutte contre les addictions liée aux substances psychoactives, créé par la loi de financement de la sécurité sociale du 28 décembre 2018, succède au fonds de lutte contre le tabac. Il permet de poursuivre et renforcer les programmes dédiés à la lutte contre le tabac, et de déployer des actions de santé publique portant également sur les autres addictions, notamment l'alcool et le cannabis » (Ministère des solidarités et de la santé) ». En 2018, a été défini un plan d'action en 4 axes : 1. Protéger les enfants et éviter l'entrée dans le tabagisme et dans la consommation d'autres substances psychoactives, 2. Aider les fumeurs à arrêter/réduire les risques et dommages liés aux consommations de substances addictives, 3. Amplifier certaines actions auprès de publics prioritaires dans une volonté de réduire les inégalités sociales de santé, 4. Soutenir le partage de connaissances, l'innovation, la recherche et l'évaluation des actions de prévention et de prise en charge.
Objectif opérationnel CPOM	*« Animer le dispositif d'appui à l'ARS dans l'élaboration et la mise en œuvre du programme régional de lutte contre le tabac (P2RT) à La Réunion».*
Actions CPOM	*« Contribuer à l'élaboration, l'actualisation et le suivi du P2RT ;* *Animer si besoin des groupes de travail pour élaborer des réponses adaptées au contexte régional ;* *Être en appui à la mise en œuvre opérationnelle par l'ARS du programme d'action du P2RT ;* *Contribuer à l'évaluation de la politique régionale de lutte contre le tabac ;* *Accompagner la déclinaison régionale d'actions nationales prioritaires (ex : « Lieux de santé sans tabac ») ».*
Résultats 2020 processus 1 : **Appui au décideur ARS Réunion pour la mise en œuvre des orientations régionales**	**Déclinaison du P2RT :** - Liens avec l'ARS dans le cadre de réflexion sur les stratégies à mettre en œuvre, l'état d'avancement du dossier, la participation au comité de suivi du PRS, … 💻 12 appuis, - Animation de COPIL 💻 1 Copil sur l'année soit 1 préparation et co-animation, soit une quinzaine de participants, - Appui à la délégation réunionnaise de Santé Publique France dans le cadre du BSP « tabac » - #MoisSansTabac. **AAP « Fonds addictions 2020 » :** - Relais de l'AAP : diffusion, écriture d'un article (564 lecteurs), - 13 projets retenus (vs 12 en 2019) dont la majorité des projets financés a bénéficié d'un appui de SAOME.

Résultats 2020 processus 2 : **Appui aux acteurs et animation territoriale**	**Communications :** - Appel à candidature d'investigateurs pour l'étude STOP Tabac, pilotée par l'INSERM (510 vues dont 219 médecins) : aucun candidat réunionnais. - Focus sur les produits du tabac chauffé, phénomène émergent en métropole (situation non documentée à La Réunion) : ● Création et diffusion d'un article 💻 577 vues, ● Questionnement des acteurs locaux pour un retour d'expériences 💻 1 déclarant qu'il n'a pas de connaissances de ces consommations chez ses patients L'ORS précise que la douane n'isole pas les tabacs chauffés des autres produits du tabac (même nomenclature). ● Proposition à des étudiants au DU d'addictologie de retenir cette thématique dans le cadre de leur mémoire 💻 sujet non retenu. **Animation :** - Animation de la dynamique en fonction des cibles retenues par l'ARS : 17 structures bénéficiaires, soit 39 appuis, 11 réunions partenariales et 26 entretiens téléphoniques dont : ● 10 ont bénéficié d'une information sur les actions menées depuis 2018 dans le cadre du « Fonds addictions », ● 7 ont bénéficié d'une présentation du P2RT ou d'un rappel, ● 7 ont été accompagnés à l'écriture de l'AAP, ● 5 n'avaient jamais répondu aux fonds « tabac ou addictions » 2018 et 2019, ● 1 a bénéficié d'une dynamique particulière : entretiens avec 4 structures de métropole, réunions préparatoires en local (juin et août), constitution d'une bibliographie et retours d'expériences solides, réalisation de devis.
Résultats 2020 processus 3 : **Déclinaison régionale de l'action nationale prioritaire : « Lieux de santé sans tabac (LSST) »**	**AAP « Fonds addictions » :** - Mise à disposition d'un appel à projet pré-rempli au bénéfice des établissements sanitaires : 3 porteurs financés s'en sont saisis, - Adaptation de l'AAP pré-rempli au bénéfice du médico-social : 2 porteurs financés s'en sont saisis. **Enquête « Blouse blanche » :** - Proposition de l'enquête aux 5 établissements ayant répondu à l'audit : 2 établissements ont répondu, - Mise à disposition de bénévoles dans le cadre de la passation de l'enquête (rencontre avec SAOME, distribution d'un livret d'accueil du bénévole, mise en lien avec l'établissement, valorisation du bénévolat) : 200 questionnaires renseignés (résultats disponibles en 2021).

	Audit « LSST » : - Analyse et écriture des résultats de l'AUDIT des 5 établissements ayant répondu au premier trimestre 2020, - Présentation des résultats de l'AUDIT à 4 établissements (IRD, clinique Jeanne - d'Arc, clinique les Orchidées, Maisons des Oliviers) et identification des priorisations de la démarche LSST (selon les résultats), - Relance de la communication aux établissements sanitaires concernant l'AUDIT (4 CHU, le groupe Clinifutur, MSP), - Résultats de l'AUDIT : 4 structures ont obtenu le diplôme de bronze et 1 structure n'est pas certifiée. La formation des professionnels fait partie des mesures les moins bien notées. **Organisation de la venue du RESPADD :** Depuis octobre 2019, SAOME travaille sur l'organisation de la venue du RESPADD dans le cadre de la démarche LSST. Au programme : un colloque LSST et une formation de formateurs au RPIB en tabacologie - Le premier trimestre 2020 a bénéficié à préparation de la venue du RESPADD : 2 points d'étape avec l'ARS, 6 réunions organisationnelles, 5 sollicitations dans le cadre de la recherche d'intervenants, 2 articles sur la PEIDD (1214 vues), 1 flash d'information (579 vues), 12 sollicitations par mail et appuis logistiques (réservation de sites et inscriptions), - Le second trimestre 2020 a été mobilisé pour l'annulation de la venue du RESPADD et la reprogrammation de leur venue en concertation avec l'ARS pour avril 2021. Les établissements impliqués dans la démarche LSST ont déjà pris acte de cet événement.
Perspectives 2021	- Actualiser et assurer l'évaluation du P2RT, - Organiser la venue du RESPADD en avril 2021, - Poursuivre l'identification, la synergie, l'émergence et la dynamique dans le cadre du déploiement d'actions cohérentes, - Expérimentation d'une action de rédaction des risques et des dommages en milieu carcéral sur 2 ans.

DISPOSITIFS INNOVANTS	
Définitions	La recherche de l'efficacité et de l'efficience des actions publiques est une préoccupation croissante à la fois au niveau national et international, par le choix d'approches ou d'interventions fondées sur des preuves (evidence-based). Une « intervention efficace » est une intervention qui permet d'impacter le(s) déterminant(s) ou le(s) facteur(s) et d'agir sur le problème de santé visé, le prévenir dans le cadre d'une intervention de prévention. » *Contandriopoulos et al., 2000 ; Champagne et al., 2008 ; Brousselle et al., 2009.*
Objectif opérationnel CPOM	*« Améliorer la qualité des interventions et des pratiques en prévention des conduites addictives ».*
Actions CPOM	*« Assurer une veille et identifier des protocoles et programmes d'intervention validés ayant fait la preuve de leur efficacité ;* *Assurer une assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de l'ARS, ou le cas échéant auprès des promoteurs retenus par l'ARS, pour le déploiement de projets innovants et expérimentaux ;* *Contribuer au transfert de connaissances et des méthodes d'intervention :* ● *En ayant un rôle d'interface entre le monde de l'expertise, de la recherche et les praticiens de terrain ;* ● *En pilotant des groupes de travail autour d'expérimentations portées par des acteurs de santé ».*
Résultats 2020 processus 1 : **Être à jour en matière de connaissances et relais vers les acteurs**	**Veille en Santé publique :** - Consultation régulière d'une dizaine de sites de références spécialisées dans les programmes validés et données probantes dont accent particulier sur le CCNMO (Centre de Collaboration Nationale des Méthodes et Outils). **Communication de référentiels de prévention des addictions :** - Focus réalisé par SAOME via la lettre d'information PEIDD sur l'efficacité des actions en prévention des addictions 💻 469 lecteurs. **Montée en compétences :** - Identification de 2 outils méthodologiques (grille ASTAIRE et grille ASPIRE) pilotées respectivement par l'ISPED et l'OFDT : sensibilisation en présence des partenaires locaux, mise en place de méthodologie pour permettre l'appropriation de ces outils, - Animation d'un atelier « *Partage d'outils en prévention des addictions* » : 16 participants, - Animation d'une sensibilisation sur les données probantes et interventions efficaces en prévention des addictions : 8 participants, note de 4.5/5, 68% de bonnes réponses en post-questionnaire,

	- Animation d'une sensibilisation sur l'efficacité en prévention des addictions au bénéfice du Rectorat 💻 14 participants, forces/faiblesses/opportunités/menaces identifiées et définition de préconisations (disponible sur demande)
Résultats 2020 processus 2 : **Créer une dynamique sur le territoire**	**Identification de programmes spécifiques :** - Sensibilisation par la Fédération Addiction d'un programme innovant : ALCOCHOIX, programme Québécois d'intervention précoce de gestion de la consommation d'alcool, **Participation à des temps de réflexion et de concertation sur l'implantation de programmes :** - Organisation d'une rencontre entre les développeurs locaux de programmes prometteurs pour partager les forces et faiblesses et préconisations 💻 6 structures représentées, soit 8 personnes, cartographie des préconisations en milieu scolaire sur le processus d'implantation (disponible sur demande), - Appuis aux développeurs locaux (IREPS/Addictions France) 💻 27 appuis au total, - Participation à 1 journée de formation du programme PSFP (12/16 ans), - Mise en place d'une réflexion sur l'implantation d'une expérimentation « Vape en milieu carcéral » 💻 35 appuis (recherches bibliographiques, entretiens avec les ressources nationales, concertation avec le centre de détention du Port, concertation avec les institutions, création d'un groupe de travail afin de définir les protocoles).
Résultats 2020 processus 3 : **Participer/sensibiliser à des temps forts impulsés par les décideurs**	**Lecture des implantations locales** - Mise à jour de l'état des lieux des programmes déployés sur le territoire 💻 cartographie (disponible sur demande). **Dynamique nationale de la démarche CAPS :** Le projet de Capitalisation des expériences en promotion de la santé, mené depuis 2017 par un Groupe de travail national Capitalisation coordonné par la Fnes et la SFSP, s'inscrit dans l'initiative nationale InSPIRe-ID (Initiative en Santé Publique pour l'Interaction entre la Recherche, l'Intervention et la Décision) dont l'objectif est d'élaborer un dispositif national de partage de connaissances en santé publique. La capitalisation d'expériences permet d'y répondre à partir d'un recueil d'informations très détaillé auprès des acteurs et d'une analyse de celui-ci. Elle a notamment pour objectifs de faire apparaître les logiques à l'œuvre, de décrire finement les contextes, les savoirs issus de l'action et les stratégies déployées pour rendre opérationnelles des stratégies décrites comme efficaces dans la littérature.

	- Réflexion et concertation 💻 participation à la réunion nationale, entretien avec la SFSP, relais d'information de l'ARS, concertation avec l'IREPS sur les rôles envisagés.
Perspectives 2021	Poursuite de l'appui aux acteurs et décideurs : - Veille active (numérique, documentaire et lors des colloques) relayée aux acteurs notamment au sein d'un groupe de travail qui se réunit plusieurs fois par an, - Présentation de programmes / dispositifs / outils fiables aux financeurs, - Participation à la dynamique d'implantation sur le territoire (TABADO, UNPLUGGED, PSFP, GBG, PRIMAVERA), - Contribution aux groupes de travail pilotés par les structures fédératives nationales en santé publique (RESPADD, Fédération addiction, SFA, SFSP, EHESP, ISPED, OFDT..) ; contribution aux évaluations nationales, - Participation à la réflexion régionale (pilotage ARS-SPF) sur l'évaluation des programmes de prévention (guichet : ORS, Université, CHU, SAOME).

Champ éditorial des portails OIIS	
Définitions	***MASANTE.RE*** est un portail santé à destination du grand public. Son objectif est de fournir une information et des conseils en santé validés, accessibles et adaptés aux réunionnais, dans le respect des recommandations officielles en matière de santé publique. Tous les contenus sont validés par des professionnels de santé réunionnais avec **en moyenne 40 000 visiteurs uniques chaque mois sur les 6 derniers mois de 2020.** Tous les contenus sont conçus pour servir les objectifs suivants : ● Améliorer le niveau et la pertinence de l'information en santé à La Réunion, ● Promouvoir l'implication des réunionnais dans leur propre bien-être, ● Faciliter la diffusion des messages de prévention délivrés par les acteurs locaux et nationaux de la santé à l'échelle du territoire. **OIIS PRO** est le portail professionnel du programme océan Indien Innovation Santé (OIIS). Dans son espace de travail sécurisé, le professionnel accède à un panel de services « e-santé ». Messagerie sécurisée, échanges et partages de données, outils de coordination : tout est fait pour faciliter la collaboration et l'interdisciplinarité autour du patient. A titre d'exemple, en 2019**, 7 223 visiteurs uniques ont consulté les pages sur la thématique de l'addiction** *(chiffres 2020 non communiqués).* Les contenus des 2 portails devant répondre à des exigences de fiabilité des informations, OIIS s'associe à des acteurs de santé locaux et nationaux dans le cadre de partenariats éditoriaux. **Oiis, c'est aussi :** ● **Une page Facebook** qui crée du trafic sur « masante.re » grâce au ciblage avec, **au 31/12/2020, 15 000 abonnés essentiellement des réunionnais et une majorité de femmes.** ● **Une chaîne YouTube** avec ses 3 314 abonnés.
Objectif opérationnel CPOM	*« Renforcer l'information de la population et des acteurs de santé dans le champ des addictions ».*
Actions CPOM	*« Participer à l'animation et au champ éditorial des portails OIIS Pro et OIIS Ma santé :* *- Identification et co-construction de contenus,* *-Aide au référencement dans l'annuaire de l'offre de santé».*

Résultats 2020 processus 1 : **Être force de proposition pour les 2 portails OIIS**	**Séances de travail avec TESIS pour déterminer les axes éditoriaux et la sélection de thèmes et points d'étapes :** ● 1 comité éditorial en début d'année pour proposer des sujets au regard du calendrier préétabli, ● Suggestions de sujets au cours de l'année **pour sensibilisation de la population** : - Vigilance communication produits de tabacs chauffés, - 2 sujets en lien avec la crise sanitaire, - 2 sujets en lien avec l'opération #MoisSansTabac, - A l'occasion des journées régionales de la Fédération Addiction, suggestion de sujets "Addictions, santé mentale et jeunes" et "jeux de hasard et addictions" pour sensibiliser la population, - A l'occasion du 9/09, suggestion de faire connaître le fil d'ARIAAN à la population. ● Suggestions de sujets au cours de l'année **pour information des professionnels :** - En lien avec le MoisSansTabac : Sensibilisation aux fondamentaux en tabacologie, MOOC de la Société Francophone de Tabacologie (SFT). **Relais d'information en provenance de partenaires de SAOME :** ● Relais d'initiatives ciblées **envers la population** : - Campagne nationale de Santé Publique France « Alcool et Grossesse », campagnes addictions et « Repères alcool », - En lien avec la crise sanitaire : campagne de déconfinement ANPAA Gouzou ; Tip@santé et sa démarche auprès de la population pour respecter les gestes barrière, - En lien avec l'opération #MoisSansTabac. ● Relais d'initiatives ciblées **envers les professionnels** : - Journées régionales de la Fédération Addiction "Addictions, santé mentale et jeunes" et "jeux de hasard et addictions", - Organisation des rencontres interprofessionnelles fil d'ARIAAN **Au total :** 14 articles, 2 Quizz et 13 publications sur Facebook 2 vidéos YouTube.

Résultats 2020 processus 2 : **Venir en appui de l'équipe d'OIIS**	**Apport de ressources :** - Littérature grise sur les sujets éditoriaux traités avec « masanté.re » (cannabis thérapeutique, santé mentale, parentalité...), - Mise en lien avec des acteurs locaux (article sur le cannabis thérapeutique), - Mise en lien avec le chef de pôle EPSMR Sud pour travailler sur la thématique santé mentale.
Résultats 2020 processus 3 : **Tenir à jour l'annuaire de l'offre de soin en addictologie**	Envoi des ressources en addicto pendant le confinement avec les numéros en santé utiles. « Santé.fr », outil du Service public d'information en santé a dorénavant vocation à centraliser les informations sur les acteurs du médicosocial. « Masante.re »ne reprend donc plus ce type d'informations qu'exceptionnellement, comme dans le cas de la pandémie.
Résultats 2020 processus 4 : **Communiquer via les médias pour « Renforcer l'information de la population dans le champ des addictions"**	SAOME intervient de différentes manières auprès des médias : - Organisation d'interview, - Apport d'informations et ressources, - Coordinations, échanges presse. Thèmes abordés en 2020 : alcool, tabac, Santé et justice, Confinement et addictions, **Au total :** - 13 apports d'informations et/ou ressources en lien avec les médias, - 9 coordinations et/ou échanges concernant les médias, - 6 Interviews/retombées presse.
Perspectives 2021	Les collaborateurs de « masante.re » ont pris l'habitude de travailler avec SAOME et y trouvent un intérêt rédactionnel. Le changement de coordinateur scientifique a été compensé par la tenue d'un comité éditorial collaboratif en début d'année 2020. Il s'agira de renouveler cette précaution en 2021. La crise sanitaire pourrait avoir des conséquences psycho sociales et impacter les comportements en lien addictions. La sensibilisation de la population par l'intermédiaire des médias, numériques ou traditionnels devra être maintenue. Néanmoins, la pandémie Covid19 bouleverse les sujets de communication, et monopolise l'attention des journalistes. Un effort particulier sera porté sur les supports numériques pour rendre visible auprès de la population et des professionnels, la campagne #MoisSansTabac - et la communication sur les addictions de façon générale.

#MOIS SANS TABAC - La Réunion	
Définitions	Le « #MoisSans Tabac » s'inspire d'un dispositif anglais appelé « Stoptober » mis en œuvre annuellement par Public Health England depuis 2012. Il s'agit d'un défi collectif qui consiste à inciter et accompagner, via des actions de communication et de prévention de proximité, tous les fumeurs dans une démarche d'arrêt du tabac sur une durée de 28 jours. A l'issue de cette période, les chances d'arrêter de fumer de manière permanente sont 5 fois supérieures à ce qu'elles étaient au début de la tentative. SAOME est ambassadeur du dispositif #MoisSansTabac depuis 2016 à La Réunion et depuis 2017 à Mayotte.
Objectif opérationnel CPOM	*« Renforcer l'information de la population et des acteurs de santé dans le champ des addictions ».*
Action CPOM	*« Mettre en œuvre des programmes de marketing social initiés au niveau régional ou national ».*
Résultats 2020 processus 1 : **Identification des acteurs susceptibles de mettre en place des actions**	**Partenaires #MoisSansTabac recrutés** : **La Réunion :** ● **36 partenaires** (contre 32 en 2019) : CGSS, SAOME, La Poste, CDG (Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de La Réunion), Muta santé, masante.re (GCS TESIS), CHOR, Clinique Robert Debré, Clinique des Flamboyants Sud, Clinique Jeanne d'Arc, Clinique de Sainte Clotilde, 4 CSAPA de Addictions France, 1 CSAPA du Réseau Oté, Association RIVE, MSP de la Possession, URPS pharmaciens, Association inter-URPS Tip@santé (via le dispositif Lib'SansTabac), libéraux, Résovision, milieu carcéral Ouest, 3 salles de sport (Stand up, Keep cool, Réflexform), Campus Réunion, Mission locale Nord, Club Animation Prévention, Fédération Dionysienne Éducation Populaire (FEDEP), Association Prévention Pei, Mission locale Est, Commune de Saint-Denis, Commune des Avirons, Commune du Port. 40% des partenaires impliqués en 2019 ont renouvelé leur participation. Recrutement de **nouveaux partenaires au sein de la fonction publique, du milieu associatif et des professionnels de santé libéraux.** ● En 2020, SAOME a accompagné 6 promoteurs à répondre à l'appel à projets proposé par l'Assurance Maladie : ▪ L'Association RIVE, ▪ Le Réseau Oté, ▪ L'URPS pharmaciens, ▪ La Commune de Saint-Denis, ▪ La Clinique Jeanne d'Arc, ▪ La Commune de Saint-Paul, Les 4 premiers projets ont été déposés et financés. Les projets portés par la Clinique Jeanne d'Arc et la commune de Saint-Paul ont rencontré des soucis de signature et n'ont pu être déposés dans les temps.

Résultats 2020 processus 2 : **Valorisation et communication autour du dispositif**	**La Réunion** : ● 27 présentations du dispositif (**182 bénéficiaires**), ● 17 présentations des outils #MoisSansTabac (**143 bénéficiaires**), ● Réalisation et distribution d'outils de communication #MoisSansTabac en dehors des outils Santé publique France, au bénéfice des partenaires : - 1 dossier partenaire (présentation du Mois sans tabac, calendrier, démarche, informations importantes), - 3 flyers de recrutement (Éducation, Collectivité territoriale et tous partenaires), - 800 affiches Mois sans tabac. ● Communication autour du dispositif via : - 4 flashs d'information Mois sans tabac (1 854 bénéficiaires), - 2 relais sur la PEIDD, - 2 flashs de recrutement pour les formations DPC « sevrage tabagique », - Une page dédiée #MoisSansTabac sur le site internet Masanté.re, - Communications grand public (presse écrite, réseau sociaux), - 1 article sur le site internet d'un partenaire. La campagne de communication digitale via Facebook a débuté le **1er octobre** sur tous les supports de la plateforme (page et groupe) : ● Création de **9** publications au sein de la structure, ● Relais de **41** publications nationales (planning éditorial fourni par SPF) Bilan : moins de publications que pour 2019 mais plus d'échanges au sein de la communauté.
Résultats 2020 processus 3 : **Montée en compétence des acteurs de terrain**	✓ 3 salons de discussion en visio (commun Réunion/Mayotte) d'1h chacun sur les thématiques suivantes (**24 professionnels sensibilisés**) : ● Généralités de l'addictologie, ● Généralités du tabac, ● Posture et accompagnement. ✓ 2 sensibilisations personnalisées sur les fondamentaux en tabacologie effectuées par des professionnels de la tabacologie. (**24 professionnels sensibilisés**), ✓ 1 formation Repérage Précoce et Intervention Brève (RPIB) (**5 professionnels formés**). ✓ 3 soirées interprofessionnelles : "Le Sevrage tabagique en pratique" et "Sevrage tabagique et vape" (**26 professionnels présents**).

	✓ 4 sessions de formations DPC : "Comment prescrire et accompagner le sevrage tabagique de vos patients ?" **62 professionnels de santé formés**.

Résultats 2020 processus 4 :
 	
Accompagnement méthodologique des porteurs d'actions
	L'accompagnement des acteurs :
	● 152 appuis et 47 évènements.
	● 2 demi-journées de sensibilisation aux outils #MoisSansTabac (27 bénéficiaires).
	● Réalisation de :
	  ● 3 flashs méthodologiques à destination des acteurs et partenaires #MoisSansTabac,
	  ● Dossiers partenaires avec toutes les informations utiles.
	● 7 points relais mis en place sur chaque territoire afin de faciliter l'accès aux outils du #MoisSansTabac à tous les partenaires.
	
	40 actions des partenaires #MoisSansTabac portées par 23 porteurs.
	
	Nombre d'inscrits sur tabac info service : 1 132 (vs 1985 en 2019)

Conclusion 2020 et Perspectives 2021	**Etat des lieux et recrutement :** - Plus de professionnel de santé recrutés, - Plus de mises en lien avec les acteurs d'un même territoire dans le but de créer une dynamique sur le long terme, - Les partenaires se sont investis tardivement dû à l'incertitude induite par le contexte sanitaire. **Valorisation et communication :** - Démultiplication des présentations du dispositif et des outils pour maintenir un certain niveau de participation des partenaires, - Un relais presse difficile dans ce contexte, - Création d'outils dématérialisés, - Moins de publications sur les réseaux sociaux mais un plus fort engagement des membres. **Montée en compétence :** Cette année, il a été tenté une autre approche visant la montée en compétence des acteurs de terrain en proposant des contenus adaptés à leur pratique : - Orientation des Professionnels de santé vers des formations en sevrage tabagique validée DPC et des soirées interprofessionnelles sur le thème de la prescription des TSN, - Formation personnalisée, pour les porteurs de projet financés par l'Assurance Maladie effectuée par un professionnel de la tabacologie, - Sensibilisation aux fondamentaux de l'addictologie, le tabac et la posture pour tous les autres participants, - Plus de professionnels formés/sensibilisés, - Utilisation de la visio-conférence comme alternative aux rencontres devenues complexes du fait des mesures sanitaires en vigueur.

Conclusion 2020 et Perspectives 2021	**Accompagnement méthodologique :** - Augmentation des accompagnements méthodologiques : ▪ Plus de réponses à l'AAP de la CGSS, ▪ 60 % de nouveaux acteurs dans le Mois sans tabac qui ont nécessité d'un appui rapproché et personnalisé dans un contexte difficile, ▪ Nouvelles démarches, communiquées par SpF, à relayer vers les partenaires. **Suivi et mise en œuvre :** - Un partenariat plus fort avec la CGSS de La Réunion qui a permis un travail collaboratif efficace lors de la saisie par les promoteurs des actions sur la base OSCARS, - Beaucoup de pertes de renseignements d'actions sur la base OSCARS dûes à l'instabilité de la connexion sur la plateforme et au caractère chronophage de la saisie pour les promoteurs. **Perspectives 2021** : ● Renouveler le dispositif #MoisSansTabac sur La Réunion, ● Augmenter la participation de professionnels de santé, ● Favoriser le partenariat entre acteurs à l'échelle de la collectivité, ● Augmenter l'offre de prise en charge au sevrage tabagique en privilégiant la montée en compétences des professionnels de santé, ● Renforcer notre visibilité digitale via les réseaux sociaux et les plateformes de communication en santé, ● Faciliter l'inscription des actions sur OSCARS, ● S'adapter aux recommandations qui seront annoncées par SpF en début d'année 2021.

La communication de SAOME	
Définitions	La communication institutionnelle vise à promouvoir la structure, son image et sa notoriété. Elle permet de positionner SAOME, d'identifier ses missions et son rôle au travers de tous les supports de communication (numériques, papiers, internes, événementiels, médias, hors média…). La communication opérationnelle est liée au déploiement des actions « de terrain ». La communication de SAOME participe à asseoir sa compétence afin de légitimer son rôle d'ensemblier de l'addictologie, et, par conséquent, faciliter l'atteinte des objectifs opérationnels du CPOM. Le développement de cette image nécessite de : - Renforcer le positionnement de dispositif ressources en addictologie, - Augmenter la notoriété en améliorant la visibilité de l'association.
Objectifs opérationnels CPOM	*Orientation 1 « Renforcer l'information de la population et des acteurs de santé dans le champ des addictions ».* *Orientation 2 « Favoriser le changement des pratiques professionnelles et le décloisonnement des acteurs de l'offre de soins »*
Actions CPOM	*« - Participer à l'animation et au champ éditorial des portails OIIS Pro et OIIS Ma santé :* *- Mettre en œuvre des programmes de marketing social initiés au niveau régional ou national* *- Diffuser l'information ».* *« - Participer à la dynamique du territoire en particulier dans la valorisation des initiatives des professionnels de santé et des acteurs permettant notamment un décloisonnement des secteurs.* *- Contribuer à construire l'information pour aider les médecins dans l'orientation de leurs patients vers les ressources du territoire ».*
Résultats 2020 processus 1 : **Déploiement d'une communication destinée à positionner la structure comme un dispositif ressource**	**Communication digitale :** Les contenus proposés sur les sites Internet constituent les fondations du positionnement. Ils doivent êtres variés, éclairés, étoffés et actualisés pour refléter l'expertise de l'association. Deux outils sont privilégiés : peidd.fr et le site de SAOME (en cours de construction). - Création off line du site SAOME conçu comme un portail donnant accès à la peidd mais également à un « annuaire de l'addictologie ». Arborescence et graphisme aboutis. Mise à jour de la rubrique conseil scientifique, du projet associatif et des projets portés par la structure à terminer. A des fins de fidélisation, un carrousel d'actualités est en cours d'élaboration sur la home. - Concernant peidd.fr : voir synthèse « Montée en compétences » pour plus de détails sur la richesse des contenus.

	Autres : - Un paragraphe institutionnel est systématiquement inclus dans tout support. - Les fiches de présentation peidd et Saome ont été actualisées.
Résultats 2020 processus 2 : **Développement de la notoriété de SAOME**	Gagner en e-reputation participe à la crédibilité et crée une communauté d'acteurs. Exploiter la viralité des réseaux sociaux permet plus de visibilité, et renvoie vers les sites Internet de l'association qui eux, sont porteurs du positionnement. - Animation de la page et du groupe privé MoisSansTabac La Réunion Mayotte (*voir synthèse*), - Création d'une page LinkedIn Saome[5] : partage de contenus utiles à destination d'un public de professionnels attentif à la qualité, 3 fois par semaine en moyenne depuis novembre 2020. Implication de certains salariés pour partage de leur propre réseau professionnel, contribuer à la notoriété de la page et développer la communauté. - Création d'une carte de vœux vidéo pour rendre visible l'association et ses missions. Diffusée à 2 749 destinataires. 577 ouvreurs. - Réalisation d'avatars propres à chaque salarié pour humaniser la communication digitale amenée à se développer. - Diffusions de newsletters spécifiques (*voir synthèse « Montée en compétences » pour plus de détails*) : ● Flash du réseau : à vocation informative : apportent des éclaircissements sur un thème spécifique, une actualité. Toujours reliés à un article de la peidd. 15 newsletters diffusées en 2020. ● Infolettre : mensuelle, elle reprend l'essentiel de l'actualité de la peidd et renvoie en ligne => 12 en 2020. ● Communiqué aux bénévoles : destiné à créer une communauté interne et développer la cohésion => 10 en 2020.
Résultats 2020 processus 3 : **Développement d'outils en lien avec les actions : communication opérationnelle**	Certains supports sont spécifiquement rattachés à des dossiers et contribuent au positionnement et la notoriété de SAOME : - L'annuaire en ligne de l'addictologie (Parcours addicto) : conçu pour permettre plus de lisibilité sur les acteurs du parcours en addictologie a fait l'objet d'une consultation sur son nom en 2020, un dépôt de nom de domaine. Parallèlement, un travail de mise à jour des fiches extraites de l'annuaire de l'addictologie a été lancé, ainsi que la construction de l'arborescence de l'outil, et la consultation d'acteurs absents de l'annuaire papier.

[5] https://www.linkedin.com/company/saome-sante-addictions-outre-mer/

	- Dans le cadre du MoisSansTabac, des newsletters spécifiques ont été diffusées : 5 pour Mayotte, 3 pour La Réunion. - Déploiement d'actions envers la presse à l'occasion d'événements ou d'une actualité en lien avec l'addictologie (*voir synthèse OIIS*).
Résultats 2020 processus 4 : **Venir en appui des décideurs et de partenaires en leur apportant conseils et expertise en matière de communication**	- Appui des partenaires de la PTA par la rédaction et la diffusion d'un communiqué de presse « Plateforme Contributions ». - Appui diplomatique et stratégie communication auprès des IDEL : rewriting de mail d'information sur la structuration de Réunidel et déploiement de la future appli de mise en lien. - Appui dans le cadre de la campagne de déconfinement Addictions France 974 : participation au brief de création, échanges sur la stratégie… - Conseil communication auprès de Tip@santé pour amener le grand public à respecter les gestes barrières et protéger les professionnels : rédaction du projet de communication et relai auprès de masanté.re et autres partenaires. - Appui communication dispositif Lib'sansTabac : assistance pour création des newsletter et conseils stratégiques pour les contenus à venir. - Appui communication PTA : conseils sur les process de fonctionnement en matière de communication en vue d'une structuration. - Conseil et appui auprès du service communication du CHU sur la formation CoLibRHy : communiqué de presse, newsletter… - En appui aux besoins de Santé publique France : ● Suggestion de sujets à ajouter dans la prochaine mouture du site Internet, ● Dans le cadre de la relecture d'une brochure alcool à destination des publics vulnérables et à faible niveau de littératie, relai auprès de médecins addictologues de La Réunion, et coordination de la mise en lien. - En appui à la CTSM974 : mise à jour et envoi d'une carte de la prise en charge jeune et adolescents (CJC). - Appui au Réseau Oté : conseil communication dans le cadre du lancement de la dynamique Milieux Festifs. **Relais :** - Diffusion de Newsletters spécifiques venant en appui des initiatives de partenaires (*à ajouter aux newsletters du réseau citées en processus 2*) : 4 en appui d'initiatives de la Fédération Addiction, 6 en appui de partenaires (Addictions France, Lib'sansTabac, Centre Ressources TSAF, Réseau Oté).
Perspectives 2021	⇨ Structuration des équipes et des modes de fonctionnement autour de : ● La mise à jour et l'entretien des bases de données pour une optimisation des diffusions,

	● La publication des supports numériques (création, répartition des contenus), ● La gestion des supports papiers et conseils auprès des partenaires, ⇨ Création d'une culture commune digitale et des usages au sein des salariés : ● En invitant à promouvoir la page LinkedIn de SAOME (signatures de mails, liens depuis les profils de chacun…), ● En favorisant la visibilité de ses valeurs. ⇨ Mise en ligne des outils numériques : ● Parcours Addicto ● Portail SAOME ⇨ Poursuite du développement de la notoriété par la communication numérique (réseaux sociaux, newsletters…) ⇨ Poursuite de l'alimentation régulière de la peidd en contenus

ORIENTATION N°2

Améliorer le suivi par les professionnels de santé des patients dans le champ de l'addictologie et de ses interactions avec la santé mentale

OFFRE DE SOINS EN ADDICTOLOGIE	
Définitions	En 2015, SAOME a édité le 1er annuaire de l'addictologie à La Réunion. **Entre 2015 et 2020, 4 904 exemplaires ont été diffusés**.
Objectif opérationnel CPOM	*« Favoriser le changement des pratiques professionnelles et le décloisonnement des acteurs de l'offre de soins ».*
Actions CPOM	*« Orienter les professionnels de santé et les acteurs concernés vers les ressources sanitaires, sociales et médico-sociales du territoire."* *"Présenter l'offre de soins en addictologie aux professionnels de santé et à l'ensemble des acteurs intervenant dans le champ de l'addictologie et de la santé mentale."* *" Contribuer à construire l'information pour aider les médecins dans l'orientation de leurs patients vers les ressources du territoire. Élaborer et diffuser les outils pour les médecins traitants et les médecins spécialistes : annuaire de l'addictologie & santé mentale ».*
Résultats 2020 processus 1 : **Orienter et informer les professionnels et les personnes concernées sur les ressources du territoire**	La mission d'information / orientation des professionnels est menée au travers d'un guichet intégré : les appels arrivent soit via la plateforme de Run appui (**0800 444 974),** soit directement sur la plateforme téléphonique « addicto » **(0692 956 957).** **La cellule de coordination de SAOME a été sollicitée 118 fois : 97 professionnels (dont 12 médecins) et 21 personnes concernées ou entourage.**
Résultats 2020 processus 2 : **Faire connaître les ressources du territoire aux professionnels réunionnais**	**Intervention lors de 7 occasions :** **Formations :** • Formateur de relais académiques au sein de l'Éducation nationale • Formation des partenaires à l'Intervention précoce • Intervention auprès des étudiants des carrières sociales de l'IUT • Sensibilisation sur le Chemsex au CHU **Intervention à la demande (en intra)** • Aux médecins de la Clinique Robert Debré, • A l'infirmier du dispositif « Kozé Jeunes » porté par l'EPSMR, • A l'ELSA du CHOR. **Pas de stands dédiés aux professionnels en 2020 du fait de la crise sanitaire liée au Covid-19** **Distribution de 54 annuaires et 85 plaquettes des numéros utiles**

	Communication numérique : **10 communications visant à faire connaître les acteurs du territoire** **1 163 professionnels de La Réunion ont ouvert ces e.lettres (dont 491 médecins)**
Résultats 2020 processus 3 : **Réactualiser en continu et partager l'annuaire de l'offre de soins en addictologie dans sa version numérique**	Rencontre ou contact avec les structures pour mise à jour de leur fiche annuaire respective : **En 2020, rencontres de** : • Addictions France (ex. ANPAA 974) CSAPA NORD • Addictions France CSAPA OUEST • Addictions France CSAPA EST • Clinique Robert Debré • ELSA du CHOR • Equipe Fil d'ARIAAN • Lib 'sans tabac • Association Vie Libre **Les corrections demandées sont prises en compte et partagées** : • dans la version numérique de l'annuaire ; • dans la plaquette des numéros utiles ; • sur le site peidd.fr (71 acteurs référencés à La Réunion) • avec les composantes de la PTA • avec TESIS pour enrichir le ROR **Appui en lien avec la situation sanitaire :** Contact des structures sanitaires (4) et médico-sociales (5) et associatives (5)du territoire pour actualiser de leurs modalités d'accueil et d'admission en période COVID.
Résultats 20 processus 4 : **Élaborer des outils d'orientation complémentaires concernant des publics plus spécifiques.**	En 2020, **- Création d'une plaquette** de présentation des Consultations Jeunes Consommateurs, - Adaptation de la **plaquette de l'offre de soin pendant le confinement** 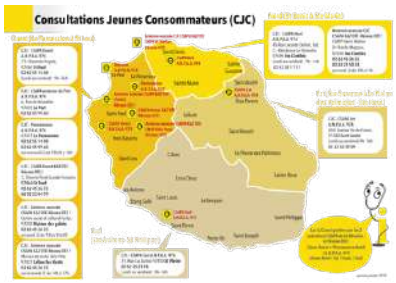 - Création de **l'architecture de l'annuaire en ligne « Parcours addicto »**

Perspectives 2021	- Travailler à l'articulation du circuit d'orientation entre les composantes de la PTA et le réseau d'addictologie ; - Communiquer sur le guichet intégré de la PTA ; - Poursuivre les présentations en face à face et digitales de l'offre de soins en addictologie ; - Enrichir l'annuaire de l'offre de soin en addictologie par de nouvelles fiches complémentaires (ex. activité de prévention) et créer l'annuaire en ligne ; - Créer de nouveaux supports pour faire connaître les offres de soins spécifiques ; - Poursuivre la création du site internet « Parcours addicto ».

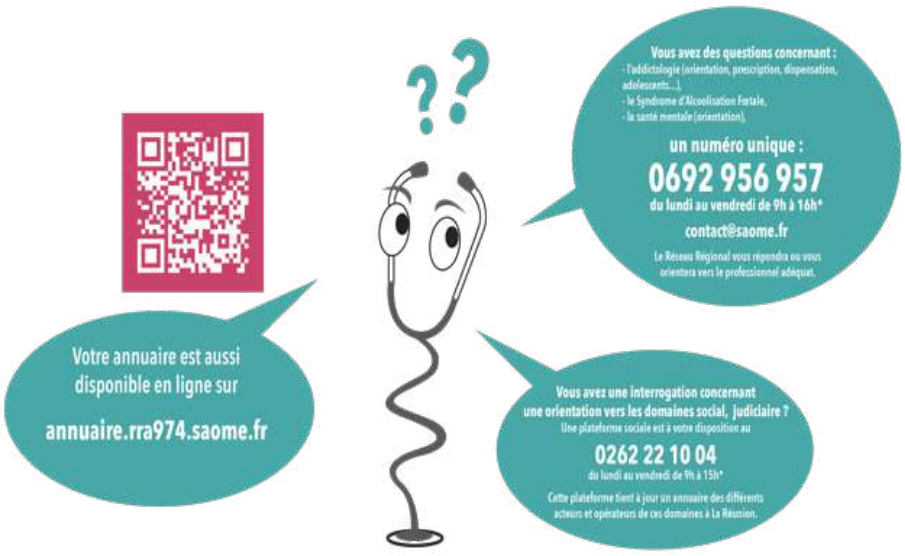

MONTEE EN COMPETENCES DES ACTEURS	
Définitions	En 2017, l'évaluation externe du réseau d'addictologie SAOME concluait : « *7.4.3 Impact du réseau sur les pratiques professionnelles* *L'ensemble des actions de communication engagées par le réseau, relevant de la communication scientifique ou le partage d'actualités, d'informations ont favorisé une amélioration des connaissances d'après les professionnels rencontrés.* *Au niveau opérationnel, le réseau a fortement investi la production et la diffusion de protocoles, de recommandations de bonnes pratiques ou encore de parcours type, cherchant en cela à contribuer à la qualité, la sécurité et la continuité des soins.* ***Le réseau correspond donc aujourd'hui à un autre canal de formation que les organismes de formation, notamment en proposant des rencontres pluri professionnelles***. » (*p77)*[6]
Objectif opérationnel CPOM	*« Favoriser le changement des pratiques professionnelles et le décloisonnement des acteurs de l'offre de soins ».*
Actions CPOM	*« Élaborer et diffuser les outils pour les médecins traitants et les médecins spécialistes : référentiels de bonnes pratiques, outils d'aide à la prise charge et à la pratique médicale etc."* *« Promouvoir la formation continue concertée avec l'offre de soins locale ».*
Résultats 2020 processus 1 : **Élaborer des outils utiles à la pratique médicale**	L'annuaire en ligne de l'addictologie ("Parcours addicto") est conçu pour permettre plus de lisibilité sur les acteurs du parcours en addictologie. En 2020, un travail de mise à jour des fiches extraites de l'annuaire de l'addictologie a été entamé, ainsi que la construction de l'arborescence du site, et la prise de contact d'acteurs absents de l'annuaire dans sa version papier.
Résultats 2020 processus 2 : **Assurer une veille informative et réglementaire et enrichir une plateforme d'informations spécialisée**	**La veille** provient de **sites de références fiables** : - Les sites officiels nationaux (MILDECA, Ministère de la Santé, Ministère de l'Outre-mer, Légifrance, Haute Autorité de Santé (HAS), Centre d'Évaluation et d'Information sur les Pharmacodépendances de Bordeaux (CEIP), INSERM...) ; - Les sites officiels locaux (Préfecture, ARS Réunion, Région…) ; - Les sites des acteurs les plus actifs (IREPS, Repère, Oncorun, OIIS appui, Unions Régionales des Professionnels de Santé…) ; - Ceux des acteurs nationaux incontournables (Fédération Addiction, RESPADD, Santé Publique France, Addict Aide, Institut Fédératif des Addictions Comportementales, Société Française de Tabacologie, Fédération Française d'Addictologie...) ; - Ceux d'acteurs étrangers reconnus (GREA, Addiction Suisse…) ; - Ceux d'acteurs internationaux de référence (OEDT, OMS…).

[6] *EFECT-ITINERE Conseil - Évaluation externe du réseau SAOME 2013 / 2016 – Mars 2017*

Assurer une veille informative et réglementaire et enrichir une plateforme d'informations spécialisée	Les abonnements concernent les revues de presse quotidiennes, les newsletters quotidiennes, hebdomadaires ou mensuelles, les flux RSS, les pages Facebook de structures et organismes locaux et permettent également d'actualiser certains articles. **Une plateforme d'information « drogues et dépendances » (peidd.fr)** est composée de rubriques d'information et de sous-rubriques, avec une navigation par territoire (National/International, La Réunion, Mayotte) afin de faciliter les recherches. **En 2020, le site propose 6 502 articles, dont 374 nouveaux.** **Agenda local et national des événements permettant une montée en compétences des acteurs – nombre d'articles publiés en 2020 :** - A La Réunion : 60 articles (actions de prévention, formations, webinaires, ateliers d'échanges de pratiques…), - Au national : 36 articles (essentiellement des webinaires), - A l'international : 1 article. <u>A noter</u> : la crise sanitaire a fortement impacté les actions prévues tout au long de l'année 2020 et de nombreux évènements, au niveau local, national et international ont été annulés ou reportés. **Appels à projets** : - 10 appels à projets de La Réunion (MILDECA, ARS Réunion, PDASR, CGSS, FDVA…), - 12 appels à projets ou à candidature nationaux (MILDECA, Fondation de France, IReSP, FEJ, INCa…). **« État des lieux »** : en 2020, la plateforme a mis en ligne et/ou actualisé **16 publications** permettant d'éclairer la situation à La Réunion (bulletin de Santé publique France sur l'alcool à La Réunion ; fiches de l'OFDT sur les usages et conséquences des produits psychoactifs à La Réunion ; données locales sur les jeux de hasard et d'argent de l'ORS Réunion ; Coronavirus : actualité et conduite à tenir, de l'ARS de La Réunion…). **Annuaire** : la plateforme présente, par fiche, **69 acteurs référencés à La Réunion,** en prévention des conduites addictives et champs connexes ainsi que les structures de prise en charge médico-sociales ou sanitaires. **Bibliographie** : **86 nouvelles publications** en 2020 (sur 2 776 articles dans cette rubrique) en lien avec les produits (tabac, alcool, cannabis, opioïdes, NPS, médicaments…), les approches (prévention, RdRD, prise en charge, lutte, justice…), les pratiques (santé mentale, santé au travail…), etc…

Boîte à outils : **41 nouveaux outils téléchargeables ou accessibles en ligne** en 2020 :

- 14 guides pratiques « Le maire face aux conduites addictives », « Guide du parcours de soins bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) », « Santé - Justice. Les soins obligés en addictologie », « Comment collaborer avec les municipalités ? Un guide pratique pour les acteurs de la santé publique », Guide Repère(s « Participation des usagers : de l'implication à la coopération ! »…),
- 5 référentiels ou fiche réflexe (« Référentiel 2020 des Pratiques Infirmières Avancées en Addictologie », « Référentiel 2020 des Activités, Compétences et Formations de l'Infirmier en Addictologie », « Fiche réflexe en cas de rassemblement festif »…),
- 5 livrets, 4 dépliants, 2 affiches (Tabagisme passif, la vape, « Alcool : Bonnes pratiques de prévention et de réduction des risques »…),
- 4 outils divers (Synthèse et affiches pour Réduire les risques – les outils publiés par la MILDECA ; Liste des matériels de prévention pour les services de réduction des risques…),
- 3 campagnes digitales (Addictions et déconfinement : « L'après-confinement vous le voyez comme ça ? »…), 1 site (« Non aux addictions, oui à ma santé »), 1 application,
- 2 annuaires et ressources (Ressources COVID 19 à La Réunion et à Mayotte…).

Nombre de consultations de la plateforme en 2020 :

95 449 visites (vs 80 131 en 2019, soit une hausse de 19 %).

Le site indique à plusieurs moments de l'année des pics de consultations importants, probablement liés à des moteurs de recherches. Aussi, le nombre de consultations de la plateforme est-il à prendre avec précaution.

La plateforme est très bien référencée sur google, principal lien entrant vers le site. Ainsi, l'internaute qui passe par le moteur de recherche pour un article en lien avec les conduites addictives est souvent orienté vers la PEIDD.

Comme chaque année, nous constatons une baisse de la fréquentation du site pendant les mois de juillet et août, qui correspondent à la période des vacances scolaires où de nombreux professionnels sont en congés.

Nombre d'abonnés à l'infolettre : 4 076 abonnés en moyenne sur l'année, dont 86% sont issus du territoire de La Réunion, soit 3 992 abonnés réunionnais.

Parmi eux, 47% des abonnés sont médecins, 61% sont des professionnels du champ de la santé / handicap.

L'infolettre paraît mensuellement le 15 de chaque mois, de janvier à décembre et a relayé :

- 40 articles en rubrique « Études et observations »,
- 35 articles en rubrique « Prise en charge sanitaire et sociale »,
- 92 articles en agenda Réunion,
- 11 focus (tabac chauffé et vape, RdRD en milieu festif, confinement et addictions, alcool et grossesse, santé mentale et addictions…),
- 55 articles en agenda national, essentiellement accessible à distance.

En moyenne, l'infolettre est lue par 629 lecteurs par mois.

Résultats 2020 processus 3 : **A partir d'une veille scientifique, diffuser des outils via les lettres d'information**	Les **communiqués à caractère scientifique** : ils apportent des éclaircissements sur un thème spécifique, une actualité, ou abordent un sujet sous un angle novateur. Leurs sujets sont idéalement issus du terrain. **1 communiqué,** en février 2020, de l'association des centres d'addictovigilance sur le risque d'atteintes neurologiques sévères liés à l'usage de Protoxyde d'azote : **581 professionnels** de La Réunion ont consulté ce communiqué (**dont 241 médecins**). Les **flashs d'information** : ils permettent d'informer synthétiquement sur l'existence de nouveaux outils ou ressources utiles aux médecins ou à leurs patients. **25 flashs d'information** en 2020 : - 4e session de méditation thérapeutique en pleine conscience (MBCT) en 8 séances. A l'EMPC : 587 lecteurs, dont 240 médecins. - « Formation à l'Entretien Motivationnel : Repérage précoce, accompagnement et prise en charge des patients présentant des pratiques addictives » : 562 lecteurs, dont 235 médecins. - Colloque "Lieu de santé sans tabac" : 578 lecteurs, dont 244 médecins. - Activité SAOME en lien avec la crise COVID 19 : 582 lecteurs, dont 214 médecins. - Crise sanitaire COVID-19 : Modalités d'accueil de l'offre de soin en addictologie : 560 lecteurs, dont 242 médecins. - Les dispositifs de soutien psychologique dans le contexte de la crise sanitaire : 650 lecteurs, dont 289 médecins. - Formations COVID-19 Hygiène à domicile et prélèvement RT-PCR : 477 lecteurs, dont 223 médecins. - Report d'une session de formation COVID-19 : 423 lecteurs, dont 192 médecins. - Accompagnement au sevrage tabagique : 1 minute pour se saisir du dispositif Lib'sans tabac… en toute liberté ! : 411 lecteurs, dont 180 médecins.

- 1er rendez-vous vers un collectif 974 de santé festive. (Réseau Oté) : 419 lecteurs, dont 181 médecins.
- Former le médecin généraliste à la prise en charge des fumeurs (Médecine Sorbonne Université) : 410 lecteurs, dont 189 médecins.
- Appel à candidatures d'investigateurs pour l'étude STOP (INSERM) : 510 lecteurs, dont 219 médecins.
- Formation : Comment prescrire et accompagner le sevrage tabagique de vos patients : 404 lecteurs, dont 170 médecins.
- Intervenir-addictions.fr ; Guide d'utilisation du site pour les professionnels : 443 lecteurs, dont 200 médecins.
- Journée du 9 septembre 2020 - Rencontres interprofessionnelles autour du Syndrome d'Alcoolisation Fœtale : 366 lecteurs, dont 165 médecins.
- Formation : Comment prescrire et accompagner le sevrage tabagique de vos patients : 422 lecteurs, dont 181 médecins.
- Atelier d'échange de pratiques professionnelles : La collaboration en pratique des acteurs de la Justice et de la Santé autour de l'Usager : regards croisés autour des besoins et des attentes (27/11/20) : 414 lecteurs, dont 160 médecins.
- Webinaire régional « Addictions et Troubles Psychiatriques » le 23 novembre 2020 : 459 lecteurs, dont 190 médecins.
- Evènements à venir : ETCAF, Santé Mentale, Santé / Justice, Jeux d'Argent et de Hasard, Hépatites : 457 lecteurs, dont 176 médecins.
- Réunion en ligne Ehypharm 261120 "Addiction au sexe, addiction aux opioïdes Des dépendances pas comme les autres..." : 393 lecteurs, dont 165 médecins.
- Webinaire régional « Jeux d'Argent et de Hasard, quel accompagnement ? Quels partenariats possibles ?" : 374 lecteurs, dont 141 médecins.
- Journée de lutte contre le VIH/SIDA, le 1er décembre sur le thème « Solidarité mondiale et responsabilité partagée » : 379 lecteurs, dont 147 médecins.
- Quelques minutes de votre temps pour faciliter l'accès à l'offre de soins de l'ANPAA 974 : 311 lecteurs, dont 100 médecins.
- Relais d'Information scientifique du RRA : intoxication éthylique aigüe sans boire d'alcool : 582 lecteurs, dont 214 médecins.
- Webinaire « Douleur & Addiction » Lundi 14 décembre 2020 : 328 lecteurs, dont 92 médecins.

A partir du mois de mai, les flashs ont connu une sensible baisse du lectorat, ce qui est probablement lié au contexte de la crise sanitaire.

L'infolettre spécialisée mensuelle : elle porte sur l'actualité du champ des addictions. Entre février et décembre 2020, celle de janvier étant consacrée aux vœux.

Résultats 2020 processus 4 : **Diffuser des outils par d'autres canaux**	SAOME a diffusé des outils utiles à la pratique médicale, lors d'événements professionnels.
Résultats 2020 processus 5 : **Organiser des occasions d'échanges de pratiques interprofessionnelles**	En 2020, SAOME, à l'instar de ses partenaires, a dû s'adapter aux contraintes de sécurité sanitaires. Beaucoup d'événements ont été reportés. Nous avons cependant réussi à maintenir certains évènements. **89 professionnels[7] de La Réunion ont participé aux 5 rencontres interprofessionnelles organisées par SAOME (dont 21 médecins).** Thèmes des rencontres : - Présentation des pratiques de CHEMSEX au CHU Sud le 21 février, - Présentation du dispositif « Kozé Jeunes » à l'EPSMR de Saint-Paul le 20 juillet, - Webinaire régional « Addictions et troubles psychiatriques » en collaboration avec Fédération Addiction le 23 novembre, - Atelier d'échanges de pratiques : « La collaboration en pratique des acteurs de la Justice et de la Santé autour de l'Usager : regards croisés autour des besoins et des attentes » Zone Sud-Ouest le 27 novembre, - Webinaire régional « Jeux d'Argent et de Hasard, quel accompagnement ? quels partenariats possibles ? » en collaboration avec Fédération Addiction.
Résultats 2020 processus 6 : **Soutenir la formation continue**	Le réseau est intervenu en appui pour le montage, le recrutement de formateurs ou encore l'organisation logistique de certaines formations : - **Les formations DPC** sur la thématique : « le sevrage tabagique en pratique » via 4 sessions sur les 4 régions de l'île : Voir le bilan complet du dispositif « Lib sans tabac ». - Le Rectorat de La Réunion et l'ARS s'associent pour missionner SAOME au développement d'une nouvelle formation dont l'objectif est de **former des formateurs relais académiques** pour la prévention et la lutte contre les addictions. Cette démarche contribue à soutenir la mise en place de politiques et d'actions concertées de prévention des conduites addictives en milieu scolaire. Ces formations initialement prévues du 20 au 23 avril ont été reportées du 28 septembre au 1er octobre prochains pour cause de crise sanitaire. - SAOME est venu en appui logistique, opérationnel et médiatique sur **les formations CoLibRy du CSSOI**, formation d'hygiène et sécurité à destination des professionnels libéraux de santé. 53 professionnels ont été formés dont 3 médecins.

[7] *En double compte*

Soutenir la formation continue	- A l'initiative de SAOME, organisation d'une formation sur **l'Entretien Motivationnel en partenariat avec le RESPADD**, initialement prévue du 23 au 24 avril. Cette formation a été reportée du 15 au 16 avril 2021 pour cause de crise sanitaire. - (Hors financement CPOM) 1 module de formation monté en collaboration avec le CHU de La Réunion, SAOME et le Réseau Oté au bénéfice du Centre de Cure de Praslin au Seychelles. Malheureusement, malgré l'avancement presque abouti de ce module, il n'a pu être réalisé faute de financement suffisant. - SAOME a été invité sur le 2ème semestre à participer à 2 réunions de projets de plateforme e-learning : l'une avec l'Université de la Réunion, l'autre avec Tésis. En 2020, le réseau a relayé 41 **événements** locaux contribuant à une montée en compétences des professionnels (colloques, formations, sensibilisations...). **Articles vus par 5 174 professionnels (dont 1 380 médecins).**
Perspectives 2021	- Maintenir une veille informative et scientifique de qualité ; - Travailler au plus près des organisations de soins primaires pour toucher plus de médecins ; - Augmenter le nombre de rencontres interprofessionnelles ; varier les thèmes et faire le lien avec la santé mentale ; - Obtenir à nouveau l'autorisation d'être organisme de formation continue (avec label data dock) et débuter les démarches pour devenir Organisme de Développement Professionnel Continu.

Appui au plan régional de Prévention des TCAF	
Définitions Zéro alcool pendant la grossesse	En France, toutes régions confondues, 1 enfant sur 1 000 nait avec un Syndrome d'Alcoolisation Fœtale (SAF). À l'île de La Réunion, l'incidence a été estimée entre 1976 et 1982 à 6/1000 SAF sévères, soit 5 fois plus que les données européennes[8], peut-être sous-estimée dans sa forme modérée. En 1996, dans le Sud de l'Île, on trouve une incidence du SAF de 4,3/1000 (1,8/1000 pour les SAF complets et 2,5/1000 pour les SAF partiels[9]) en utilisant les critères de l'IOM[10]. Les données épidémiologiques les plus récentes (SAF 1/1000, TCAF 1/100) justifient la mise en place d'une action globale et coordonnée visant la réduction du nombre de naissances d'enfants porteurs des TCAF (Troubles Causés par l'Alcoolisation Fœtale). En octobre 2014, l'ARS OI a missionné les réseaux de santé REPERE (périnatalité) et SAOME (addictologie) aux fins d'établir **un état des lieux relatif à la prévention des Troubles Causés par l'Alcoolisation Fœtale (TCAF) à l'Ile de La Réunion**. SAOME Santé Addictions Outre-Mer / Repère Réseau Périnatal Réunion L'association SAOME bénéficiait d'une expérience / expertise concernant la thématique de l'ETCAF de plus de 14 ans au moment de la sortie du rapport. Le rapport final a permis à l'ARS d'élaborer un plan d'action de prévention et de prise en charge des TCAF et SAF 2016-2018, reconduit en 2019.
Objectif opérationnel CPOM	*« Favoriser le changement des pratiques professionnelles et le décloisonnement des acteurs de l'offre de soins ».*
Action CPOM	*« Participer à la dynamique du territoire en particulier dans la valorisation des initiatives des professionnels de santé et des acteurs permettant notamment un décloisonnement des secteurs ».*
Résultats 2020 processus 1 : **Soutenir et relayer la communication au bénéfice du grand-public**	**Appui logistique des professionnels pour leurs actions de prévention / information grand-public :** La majorité des supports ont été transmis en 2018 et 2019. Cependant, le Réseau a distribué en 2020 lors de ses divers appuis et stands : - 268 dépliants INPES « O alcool pendant la grossesse » au sujet de la bière, - 53 dépliants INPES « O alcool pendant la grossesse » au sujet du vin.

[8] *Lesure J.F., L'embryofoetopathie alcoolique à l'île de La Réunion : un drame social.*
[9] *Maillard T. et coll., A. Incidence of fetal alcohol syndrome on the southern part of Reunion Island*
[10] *Stratton et coll., Fetal alcohol Syndrôme : Diagnosis, Epidemiology, Prevention and Treatment*

Soutenir et relayer la communication au bénéfice du grand-public	 **Assurer le lien avec les médias pour relayer les opérations de prévention :** - Mise en lien de l'équipe du Fil d'Ariaan avec « Masante.re » pour la réalisation de capsules expliquant leurs missions. - Relais de la campagne « Grossesse et Alcool » spécifique pour les DROM de Santé Publique France. - Relais de l'étude issue de la Santé en Actions n°452 « La Réunion-Mayotte : promouvoir la santé de la mère et de l'enfant » Santé Publique France, juin 2020. - Relais du programme des actions SAFTHON à La Réunion - Relais des brochures « Vivre avec le SAF » sur le site de la PEIDD **Proposer un appui spécialisé aux acteurs pour le montage de leurs projets de prévention et promotion de la santé :** - Le 26 mars SAOME est venu en appui pour expliquer les objectifs de l'appel à projet Santé et Culture à la Compagnie Lisad'or. Sur décision de sa Directrice, le projet n'a pas abouti. **Venir en appui sur la communication :** - A la demande de l'ARS, SAOME est venu en appui pour donner son avis sur les affiches élaborées par SAF OI dans le cadre d'une campagne prévue sur les lycées de St Louis, La Possession et l'Étang-Salé.
Résultats 2020 processus 2 : **Soutenir et relayer la communication auprès des professionnels**	**Faire connaître les ressources du territoire et leurs initiatives :** ❖ **Via nos flashs vers les professionnels :** 2 infolettres, 1 focus « Alcool et grossesse, la responsabilité de tous », 1 étude, 2 articles, 3 flashs d'information : **2 844 vues** dont **947 fois par des médecins** (double compte). ❖ **Via nos orientations entre opérateurs :** 2 orientations vers le Centre Ressources, Repère et l'équipe mobile Fil d'Ariaan.

Soutenir et relayer la communication auprès des professionnels	❖ **Via nos présentations de l'Offre de soins :** - Au cours des 2 rencontres interprofessionnelles « Présentation des pratiques de CHEMSEX » au CHU Sud le 21 février et « Présentation du dispositif « Kozé Jeunes » » à l'EPSMR de St Paul le 20 juillet. - Diffusion de l'Offre de Soin mise à jour avec les modalités d'accueil lors de la crise sanitaire. ❖ **Webinaire régional « Addictions et Troubles psychiatriques » du 23 novembre :** Le réseau est venu en appui conjointement avec la CTSM 974 pour l'organisation du webinaire de Fédération Addiction. Nous avons fait appel à la directrice du Centre Ressources afin qu'elle intervienne dans le cadre de la table ronde n°2 de l'après-midi « Le repérage des troubles co-occurrents chez les jeunes en milieu pénitentiaire ». ❖ **Via le soutien à la formation continue :** Le réseau a communiqué sur un webinaire organisé par le Centre Ressources à destination des médecins généralistes qui s'est déroulé sur 4 sessions entre le 24 novembre et 16 décembre : « Troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale : quand y penser ? Quand et pourquoi les repérer ? Où les orienter ?
Résultats 2020 processus 3 : **Soutenir les actions en faveur de la coordination des parcours de santé complexes**	❖ **Travaux du « Référentiel au Féminin » :** Il est prévu d'éditer le « livret numérique » intitulé ***« Alcool au féminin : comment agir à La Réunion »*** qui permet de conseiller / sensibiliser les professionnels au repérage des consommations d'alcool chez une femme, de faciliter l'orientation vers le soin et la prise en charge en fonction de la situation. **Après échanges avec les acteurs référents du Centre Ressources en octobre 2020, ces derniers attendent la validation et l'appui technique/financier de l'ARS**. ❖ **Appui logistique, opérationnel, médiatique et participation aux 3 évènements « Les rencontres interprofessionnelles du Fil d'Ariaan » organisées au Nord et au Sud pour la journée du 9 septembre** (36 professionnels de santé inscrits dont 6 médecins)

<table>
<tr>
<td></td>
<td>

<u>**Propositions d'appui faites au Centre Ressources :**</u>

Suite à la rencontre avec la nouvelle équipe en place du Centre Ressources le 7 octobre 2020, plusieurs offres d'appui ont été faites par le Réseau :

1. En lien des travaux menés avec la PJJ, le Réseau a proposé son aide pour la production d'une brochure d'information d'aide au repérage et à l'orientation des jeunes de la PJJ porteurs de TCAF. Il constituerait une première réflexion vers l'élaboration du référentiel de repérage et d'orientation des enfants avec suspicion de TCAF.
2. Suite aux rencontres du 9 septembre, il nous a semblé pertinent de proposer de programmer de nouvelles rencontres interprofessionnelles sur l'ETCAF en petit comité sur chaque zone de l'île afin de continuer à tisser des liens autour de ce thème.
3. Afin de toucher plus amplement les médecins généralistes, le Réseau a offert d'organiser un dîner dans un hôtel au cours duquel le Dr. Nekaa ferait sa présentation. Repère aurait été associé à l'opération.
4. Élaborer des modules de formation sous forme de capsules de 45 mn avec le Dr. Doray à destination des professionnels de 1er recours.

Malheureusement aucune de nos propositions n'a été retenue pour des raisons sanitaires, de l'arrivée tardive de la nouvelle équipe du Centre Ressources ainsi que l'attente des nouvelles directives de l'ARS suite à la restitution de l'évaluation externe du Plan Régional.
</td>
</tr>
<tr>
<td>Résultats 2020 processus 4 :

Apporter un appui aux décideurs en matière de politique de santé publique</td>
<td>
Actions du Réseau en lien avec la thématique des TCAF :

<u>**Réunion de présentation du projet recherche action sur la prévalence du SAF chez les mineurs détenus :**</u>

Le réseau était présent à la Préfecture lors de cette réunion du 14 février au cours de laquelle ont été présentés conjointement par le Centre Ressources et la Direction Territoriale de Protection Judiciaire de la Jeunesse la genèse du projet, le parcours diagnostic et le calendrier prévisionnel.
</td>
</tr>
</table>

	<u>Réunion de restitution de l'évaluation du plan régional SAF :</u> SAOME a été conviée par l'ARS à assister à cette restitution qui a eu lieu le 1er juillet. Il a été clairement énoncé que : - Il s'agissait d'un problème de santé incontesté qui nécessitait la poursuite du plan. - Le pilotage de plan devait être revu afin de gagner en efficacité et en lisibilité. **<u>Co-animation d'un groupe de travail ETCAF avec la Nouvelle Aquitaine :</u>** La co-animation avec le Centre Ressources d'un groupe de travail pour expérimenter à La Réunion les outils de prévention déployés en Nouvelle Aquitaine dans les pharmacies / laboratoires fait partie des priorités 2021 de l'ARS. C'est la raison pour laquelle nous avons pris un premier contact le 1er décembre avec la chargée de mission du Centre Ressources Addiction et Grossesse (CRAG) de Nouvelle Aquitaine.
Perspectives 2021	**Fiche 1.1** : - Notre CPOM actuel prévoit de : « Renforcer l'information de la population dans le champ des addictions ». Il conviendra d'encourager et faciliter la communication grand-public sur la thématique « femmes et addictions », notamment via le portail OIIS ma santé ou via les médias ; - Continuer à communiquer sur les ressources du territoire pour les faire connaître ; - Poursuivre le soutien à la formation des professionnels ; - Programmation de nouvelles rencontres interprofessionnelles sur la thématique ; - Diffusion de communications informatives et scientifiques sur le sujet. **Fiche 4.4 :** - Poursuivre l'appui aux initiatives des professionnels : logistiques, techniques, orientations des pros, expertises… - Suite aux travaux en lien avec la PJJ, proposer l'appui du réseau pour la production d'une brochure d'information et d'aide au repérage et à l'orientation des jeunes de la PJJ porteurs de TCAF. Il constitue une première réflexion vers l'élaboration du référentiel de repérage et d'orientation des enfants avec suspicion de TCAF ; - Poursuivre les échanges avec le Centre Ressources Addictions et Grossesse (CRAG) de Nouvelle Aquitaine ; - Proposer la thématique « Femmes et Addictions » aux groupes régionaux Communication et Observation.

ADDICTIONS & SANTE MENTALE	
Définitions	« *La concomitance de troubles psychiatriques et addictologiques est un fait épidémiologique connu.* *Environ 15 % des patients souffrant de troubles psychiques prennent ou ont pris des substances, drogues ou alcool, avec une prévalence plus importante chez les patients souffrants de troubles mentaux sévères (schizophrénie et troubles bipolaires).*[11][12][13] *Parallèlement, les troubles psychiatriques sont plus fréquents chez les personnes ayant un usage ou un abus de ces substances, notamment anxiété, dépression, troubles de la personnalité : 30 à 60 % des usagers de drogues présenteraient une comorbidité psychiatrique.*[14][15] ***La Direction générale de la santé*** *(DGS) a saisi la HAS sur la question de la prise en charge des comorbidités psychiatriques et addictives. Concomitamment, la mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (**MILDECA**) a sollicité la HAS sur ce même sujet.*[16]
Objectif opérationnel CPOM	*« Favoriser le changement des pratiques professionnelles et le décloisonnement des acteurs de l'offre de soins ».*
Action CPOM	*« Participer à la dynamique du territoire en particulier dans la valorisation des initiatives des professionnels de santé et des acteurs permettant notamment un décloisonnement des secteurs ».*
Résultats 2020 processus 1 : **Acquisition d'une « culture métier » en santé mentale à SAOME**	En 2020, **160,45 heures-stagiaires** (vs 18,5 en 2018 et 103 en 2019) ont été consacrées au développement d'une culture-métier en santé mentale pour l'équipe du Réseau. Ceci par le biais de : - Formations en victimologie – psycho traumatologie (70h), - Module de « Psycho trauma et dépendance » inclus dans le DU d'Addictologie de l'Océan Indien (50h), - Congrès Albatros à distance, module « TDAH et addictions : un duo infernal ? » (1h),

[11] *Regier D.A, et al, Comorbidity of mental disorders with alcohol and other drug abuse. Results from the Epidemiologic Catchment Area (ECA) Study. JAMA 1990;264(19): 2511-8.*

[12] *Graham H.L, et al, Drug and alcohol problems amongst individuals with severe mental health problems in an inner city area of the UK. Soc Psychiatry Psychiatr Epidemiol. 2001;36(9): 448-55.*

[13] *INSERM. Comorbidités psychiatriques chez les usagers de drogues (chapitre 4). In Réduction des risques infectieux chez les usagers de drogues. Rapport. Paris: Les éditions Inserm; 2010.*

[14] *Kessler RC, et al. The epidemiology of co-occurring addictive and mental disorders: implications for prevention and service utilization. Am J Orthopsychiatry 1996;66(1):17-31.*

[15] *Farrell M, et al. Nicotine, alcohol and drug dependence and psychiatric comorbidity. Results of a national household survey. Br J Psychiatry, 2001;179:432-7.*

[16] *Plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives. Plan d'actions 2016-2017.*

	- Webinaire de la journée régionale de Fédération Addiction sur le thème « Addictions et Troubles Psychiatriques » (36h), - Congrès de la Société Française de Tabacologie à distance, module « tabac et psychiatrie » (3h45),
Résultats 2020 processus 2 : **Faciliter l'orientation** des patients vers les ressources du territoire en santé mentale 	**Orientations vers les ressources via le guichet de la PTA :** ● **6 contacts de professionnels divers** souhaitant une mise en lien avec les acteurs et/ ou services en lien avec la santé mentale. ● **2 orientations d'usagers** vers les ressources de Santé Mentale du territoire. ● **4 contacts d'acteurs de la santé mentale** (EPSMR, ELEFPA, Flamboyants, Rainbow Foundation, CTSM974) souhaitant une mise lien avec des ressources diverses. **Mise en lien du comité éditorial** de « Masanté.re » avec les professionnels de la Santé Mentale. **Mise à jour des outils d'orientation :** ● Cependant rencontre et présentation du **dispositif « Kozé jeunes »,** plateforme téléphonique mise en place par l'EPSMR. ● Diffusion numérique des **dispositifs de soutien psychologique à La Réunion dans le contexte de crise sanitaire** (642 ouvreurs dont 194 médecins) **Nombre de diffusion des supports sur l'offre de soins (en face à face et digitale)** En 2020, **54 professionnels tous secteurs, ont reçu un annuaire comprenant la carte** « *Orientation des patients présentant une problématique psychiatrique* ». De plus, envoi par voie postale aux **psychiatres libéraux**, du groupe les Flamboyants et de l'EPSMR de : - 1 guide "Addictions et troubles psychiatriques", - 1 annuaire de l'offre de soin en addictologie.
Résultats 2020 processus 3 : **Diffusion des outils d'aide à la pratique médicale[17] en lien avec la santé mentale**	Il s'agit d'aller dans le sens d'une **prise en charge intégrative et coordonnée** des 2 problématiques : addiction et santé mentale. ● Proposition à 4 reprises de développer la prise en charge du sevrage tabagique dans les centres de Santé Mentale (via l'EPSMR Est, Ouest et la CTSM 974). ● 2 guides Repère(s) « Addictions et Troubles psychiatriques » remis.

[17] *Référentiels de bonnes pratiques, outils d'aide à la prise charge, protocoles, recommandations, guides, acteurs…*

	• Diffusion via les lettres d'information de SAOME, grâce à une veille informative et scientifique quotidienne : **12 communications numériques sur les outils de prise en charge des patients** **2 805 professionnels de La Réunion ont ouvert ces lettres d'information (dont 813 médecins)** en double compte.
Résultats 2020 processus 4 : **Soutien aux actions contribuant à une montée en compétences croisées des acteurs** 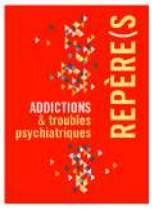	**Relais d'événements nationaux et locaux via les E.lettres :** Les informations relayées sont choisies en fonction de l'intérêt qu'elles peuvent représenter aussi bien pour les acteurs de l'addictologie que de la santé mentale. **12 communications sur des colloques / formations / sensibilisations / groupes de travail en lien avec la santé mentale (hexagone et Réunion)** **4 477 professionnels de La Réunion ont ouvert ces lettres d'information (dont 1 497 médecins)** en double compte. **Appui à l'organisation de formations, colloques, sensibilisations :** Appui logistique, spécialisé, mobilisation des acteurs locaux (EPSMR, CTSM 974, Centre Ressources, ALEFPA, CAPAS, CHU de La Réunion, Addictions France et Réseau Oté) et de communication pour l'organisation d'une journée régionale de Fédération Addiction sur le thème « **Addictions et Troubles Psychiatriques** » qui s'est déroulée le 23 novembre : 7 réunions préparatoires. Cet évènement a regroupé **34 personnes des champs de l'Addictologie et de la Santé Mentale dont 5 médecins**.
Résultats 2020 processus 5 : **Appui aux occasions interconnaissance entre professionnels des champs addictologie et santé mentale**	**Organisation de rencontres interprofessionnelles sur des thématiques croisées :** L'objectif de cette thématique se retrouve dans l'item 11 précédent qui permet l'interconnaissance des acteurs des différents champs. **Rencontres avec des acteurs intervenants auprès de publics faisant l'objet de prises en charge en santé mentale** Partenaires rencontrés : CTSM974, équipe de l'EPSMR du dispositif « Kozé Jeunes », CAPAS. **CTSM 974 : Participation à la commission, aux groupes de travail en vue du PTSM et au Bureau (suppléant)** 1 participation à la réunion de présentation du Plan Territorial de Santé Mentale (PTSM) en présence de l'ARS. 3 réunions du bureau de la Communauté (en tant que suppléant du collège 3 - Représentants des libéraux).

	Les 25/06, du 23/09 et du 18/11 au CHOR : échanges avec l'ARS sur le Projet Territorial de Santé Mentale 2019-2023 (PTSM 2019-2023) et la création de la nouvelle commission spécialisée au sein de la Conférence Régionale de Santé de la Réunion (CRSA). Proposition aux acteurs de la CTSM 974 de venir en appui à la communication lors de leurs journées en 2021.
Résultats 2020 processus 6 : **Contribution au suivi des situations individuelles complexes avec pathologie duelle addiction / santé mentale**	La PTA construit ses outils de coordination et notamment son système d'information (OIIS 360) qui, à ce jour n'est pas développé pour le recueil spécifique d'information relatives à l'addictologie et à la santé mentale. **Aucun appui à la coordination de parcours**
Perspectives 2021	- Poursuivre la formation du personnel du Réseau d'addictologie ; - Diffuser le guide « Addictions et troubles psychiatriques » de la Fédération Addiction ; - Poursuivre la diffusion d'informations et outils utiles à la pratique croisée (addicto / SM) ; - Proposer l'abonnement aux lettres d'information du Réseau à un maximum d'acteurs de la santé mentale ; - Soutenir un maximum d'événements (formations, échanges de pratiques, colloques…) permettant montée en compétences et interconnaissance entre les 2 secteurs (addicto / SM) ; - Continuer à participer aux réunions de la commission de la CTSM 974 ; - Contribuer à l'élaboration du Projet Territorial de Santé Mentale.

SANTE & JUSTICE	
Définitions	L'injonction thérapeutique : dispositif propre à la législation sur les stupéfiants jusqu'en 2007, elle concerne dorénavant les infractions liées à l'abus d'alcool. La personne fait l'objet d'un signalement à la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS). Celle-ci impose de se soumettre à une mesure d'injonction thérapeutique dont le contenu est défini en fonction de l'examen médical et de l'enquête sociale qui auront été effectués. L'obligation de soins : Article 132-45.3 du Code Pénal modifié par la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance. C'est l'obligation de se soumettre à des mesures de contrôle, de traitement ou de soins même sous le régime de l'hospitalisation. Elle n'est pas spécifique à l'usage de produits psycho-actifs, elle concerne également les infractions à caractère sexuel. La personne qui est en obligation de soins est libre de choisir son médecin ou la structure dans laquelle elle souhaite être suivie. Justice Résolutive de problèmes : le suivi s'opère sur l'ensemble des facteurs de récidive identifiés (logement, travail, pairs antisociaux, conflits familiaux, addictions…). L'esprit des juridictions résolutives de problèmes est d'être pragmatique, restauratif et tourné vers la résolution des problèmes réels. Justice Restaurative ou Réparatrice : prévue par la loi du 15 août 2014, mise en œuvre par la circulaire du 15 mars 2017, complémentaire au traitement pénal de l'infraction, la justice restaurative consiste à faire dialoguer victimes et auteurs d'infractions (qu'il s'agisse des parties concernées par la même affaire ou non). Les mesures prises, selon des modalités bien définies, visent toutes à rétablir le lien social et à prévenir au mieux la récidive.
Objectif opérationnel CPOM	*« Favoriser le changement des pratiques professionnelles et le décloisonnement des acteurs de l'offre de soins ».*
Actions CPOM	*« Orienter (…) les acteurs concernés vers les ressources sanitaires, sociales et médico-sociales du territoire ».* *« Présenter l'offre de soins en addictologie (…) à l'ensemble des acteurs intervenant dans le champ de l'addictologie (…) ».* *« Participer à la dynamique du territoire en particulier dans la valorisation des initiatives des professionnels de santé et des acteurs permettant notamment un décloisonnement des secteur »*
Résultats 2020 processus 1 : **Acquisition d'une « culture métier » en santé-justice à SAOME**	En 2020, afin de développer une culture-métier en « santé-justice » pour l'équipe du Réseau d'un **total de 48 heures de formation.**

Acquisition d'une « culture métier » en santé-justice à SAOME	Par le biais de : - L'inscription de 2 collaborateurs au séminaire de l'École Nationale de la Magistrature « Retour d'expérience 2015-2020 : déploiements des juridictions résolutives de problèmes Addictions les 3 et 4 décembre. - Veille et lecture scientifique tout au long de l'année. **Outils et base documentaire :** 48 sources documentaires et 7 boîtes à outils référencés sur le site https://www.peidd.fr/ - Acquisition du dernier guide de Fédération Addiction « Guide des soins obligés en addictologie » paru le 15 septembre 2020. - Organisé une présentation du dispositif local de **Justice Restaurative** à SAOME (15 personnes dont 3 médecins) le 3 juillet ainsi que diffusé le résultat d'enquête qualitative de 2019 sur ces dispositifs en France.
Résultats 2020 processus 2 : **Rencontre des acteurs de l'application de la loi pour mieux les connaître**	1. **Entretien avec la Directrice du Service de Contrôle Judiciaire et d'Enquête** de Saint-Denis le 29 juin afin de comprendre leur rôle et leur fonctionnement dans le dispositif de Justice Thérapeutique mené au Tribunal de Grande Instance. 2. Le 16 octobre, rencontre avec la **Présidente du Tribunal Judiciaire de Saint-Pierre.** 3. Le 27 novembre, rencontre de **la Substitut du Procureur et du juge des enfants de Saint-Pierre ainsi que du Directeur Territorial de la PJJ.**
Résultats 2020 processus 3 : **Adjonction de l'expertise juridique aux compétences pluridisciplinaires du Conseil scientifique de SAOME**	Recrutement d'un nouvel expert juridique au Conseil Scientifique de SAOME et échanges réguliers tout au long de l'année.
Résultats 2020 processus 4 : **Soutien aux actions contribuant à une montée en compétences croisées des acteurs**	Relais d'information sur les formations de **Justice Restaurative** « Devenir membre de la communauté » IFJR et ARCJR de mars 2020 dans l'infolettre - De mars 2020 (597 ouvreurs dont 195 médecins). - D'août-septembre dans l'infolettre de juillet (575 ouvreurs). - Relais de l'information **du séminaire de l'ENM** à notre experte judiciaire et à nos partenaires du Tribunal Judiciaire Sud.

Soutien aux actions contribuant à une montée en compétences croisées des acteurs	- Demande à la **SCJE son module de formation** sur le secteur judiciaire à destination des professionnels de soins, aucun retour n'a été fait malgré les nombreuses relances. - Rencontre de la **nouvelle sous-Préfète** le 9 décembre. - **2 transferts d'appels à projet ou candidatures** à nos partenaires. - Communication via notre newsletter sur la Parution **« Les soins obligés en addictologie. Guide Pratique » Fédération Addiction**. Septembre 2020 et sur la **formation « Soins obligés en addictologie »** de Fédération Addiction en visio-conférence (606 ouvreurs). - Rencontre de la **nouvelle chargée de mission Alcool de Préfecture** de Saint-Paul le 15 octobre. - Préparation d'une **sensibilisation à la thématique des addictions pour les aumôniers** des prisons.
Résultats 2020 processus 5 : **Appui aux occasions d'interconnaissance entre professionnels des champs de la santé et de l'application de la loi**	**A l'initiative de SAOME :** En collaboration avec le Centre de Recherches Juridiques, organisation de l'atelier d'échanges de pratiques professionnelles sur la zone Sud-Ouest du 27 novembre 2020 : **« La collaboration en pratique des acteurs de la Justice et de la Santé autour de l'Usager : regards croisés autour des besoins et des attentes » : 21 personnes présentes** **En appui aux décideurs :** Groupes de travail « Charte des débits de boissons – Demande d'Ouverture Tardive (AOT) » et « COPIL Alcool » de la Préfecture. **En appui spécialisé :** Préparation du Congrès E-Add de 2021.
Résultats 2020 processus 6 : **Porter à la connaissance des acteurs de la Justice l'Offre de Soins en addictologie réunionnaise**	Il n'y a pas eu de présentation de l'Offre de Soin aux professionnels du secteur judiciaire en 2020, cependant : - 1 annuaire a été remis à la Présidente du TJ de Saint-Pierre lors de la préparation de l'atelier d'échanges de pratiques du 16 octobre. - 21 « guides des soins obligés en addictologie » et 21 flyers de présentation du Réseau Régional d'Addictologie ont été remis à l'ensemble des participants à l'atelier d'échanges de pratiques du 27 novembre.

Résultats 2020 processus 7 : **Interpeler l'Offre de soins en addictologie pour une meilleure articulation avec celle de l'application de la Loi**	- Rencontre du **Médecin coordinateur du dispositif de Justice Thérapeutique** le 29 juin pour connaître ses missions. - Rencontre du **correspondant carcéral** de Addictions France le 5 août afin d'identifier son rôle, son fonctionnement avec la Justice et ses besoins. - **Présentation du dispositif local de Justice Restaurative :** 17 professionnels dont 2 médecins libéraux, 7 hospitaliers du GHER. - **Atelier d'échanges de pratiques de la zone Sud-Ouest :** 21 professionnels issus de Addictions France, du Centre Ressources ETCAF, de l'IFJR, du Réseau VIF et de l'EPSMR (CRIAVS OI). - **Transfert et proposition d'appui en réponse à l'appel à candidature de la Fédération Addiction en lien avec la justice résolutive de problèmes et proposition d'appui à** 7 professionnels issus de Addictions France, du Réseau Oté ! et du Centre Ressources ETCAF. - **5 Infolettres :** 2 945 professionnels dont 697 médecins (double compte).
Perspectives 2021	- Présenter l'Offre en Addictologie au plus grand nombre de professionnels de la Justice ; - Provoquer et soutenir les rencontres pluri-professionnelles des domaines Justice/Médico-social, notamment au Nord-Est ; - Communiquer largement sur les programmes innovants actuellement déployés en métropole auprès des acteurs de Justice et du Médico-social ; - Suivre et venir en appui si nécessaire aux dispositifs en cours de déploiement sur l'île et sur les appels à projet en cours ou à venir ; - Communiquer auprès des acteurs concernés sur les formations à venir ; - Solliciter l'École Nationale de la Magistrature et la Fédération Addiction afin de permettre aux acteurs locaux concernés de bénéficier de formations, colloques et tables rondes sur l'île.

SAOME
Santé Addictions Outre-Mer

ORIENTATION N°3

Venir en appui à la coordination des parcours complexes dans le cadre de la Plateforme Territoriale d'Appui

APPUI COORDINATION DE PARCOURS
PLATEFORME TERRITORIALE D'APPUI

Définitions	**Complexité** Le législateur est venu consacrer et définir la notion de « **parcours de santé complexe** » au sein de l'article 74 de la loi 2016-41 du 26 janvier 2016 : « *le parcours de santé est dit complexe lorsque l'état de santé, le handicap ou la situation sociale du patient rend nécessaire l'intervention de plusieurs catégories de professionnels de santé, sociaux ou médico-sociaux ».* Pour la HAS[1] : *« Une **situation complexe** peut être définie comme une situation dans laquelle la présence simultanée d'une **multitude de facteurs**, médicaux, psychosociaux, culturels, environnementaux et/ou économiques sont **susceptibles de perturber ou de remettre en cause la prise en charge d'un patient, voire d'aggraver son état de santé.** Le patient se trouve ainsi exposé à un **risque accru d'hospitalisation non-programmée et de ruptures dans son parcours** ».*
Objectif opérationnel CPOM	*« Assurer aux médecins un appui à la coordination des parcours complexes des patients »*
Actions CPOM	*« Co-construire en lien avec la PTA de nouveaux PPS (expérimentation d'un PPS addicto) et outils d'aide à la prise en charge relevant du champ de l'addictologie en interaction avec la santé mentale.* *Transmettre à la PTA les outils du réseau SAOME : référentiels de prise en charge/arbre décisionnel/outils d'aide à la pratique et de décision médicale etc.* *Poursuivre l'organisation de la PTA vers un fonctionnement en guichet unique.* *Intégrer et adapter à la mission d'appui à la coordination des parcours en situation complexe de la PTA, le PPS du réseau SAOME.* *Contribuer à évaluer la situation et les besoins en matière d'accompagnement sanitaire et/ou sociale des patients en situation complexe identifiés par la PTA.* *Contribuer au suivi des situations individuelles complexes relevant du champ de l'addictologie en interaction avec la santé mentale dans le cadre du guichet intégré de la PTA ».*

Résultats 2020 processus 1 : **Participer à la co-construction continue des services et outils de la PTA974**	En 2020, **15 séances de travail,** impliquant la cellule coordination du réseau de santé sur le fonctionnement de la plateforme ont été mises en place, aussi bien au niveau stratégique entre les directions des composantes, mais aussi au niveau des équipes de terrain. **Processus communs (2 rencontres) :** • Articulation et processus inter-composantes sur le thème du consentement : 1 séance, • Travaux sur la thématique des ruptures de parcours : 1 séance. **Outils communs :** • Travaux perturbés par l'épidémie de Covid-19, • Outils communs utilisés dans le cadre de la plateforme COVID. **Gouvernance (5 rencontres) :** • Instances : 2 Conseils d'administration & 1 assemblée générale de l'association OIIS Appui, • Préfiguration du Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) : 2 temps de travail. **Expérimentation d'activités (8 rencontres) :** • 8 temps de travail en commun PTA sur le guichet dédié dans le cadre de la remontée d'activités du guichet PTA / COVID-19, • 26 jours d'astreinte (8h-18h) tenu par la cellule coordination du réseau sur le guichet intégré de la PTA.
Résultats 2020 processus 2 : **Apporter une expertise métier ; partager *les outils du réseau SAOME***	La thématique des addictions étant spécifique et transversale sur le territoire réunionnais, il est nécessaire de sensibiliser les acteurs des composantes de la PTA à l'addictologie. Des sensibilisations aux fondamentaux en addictologie ont été proposées aux composantes de la PTA, mais les circonstances sanitaires ont perturbé les organisations. Pour l'année 2020, **1 séance de sensibilisation a été organisée au mois d'octobre** au bénéfice des équipes des MAÏA (gestionnaires de cas et pilotes). **Lors de cette séance, il a été remis aux MAÏA des outils d'orientation de SAOME.**

Résultats 2020 processus 3 : **Informer et orienter les professionnels**	Pour l'année 2020, la cellule de coordination du réseau SAOME a orienté vers les ressources du territoire à **118 reprises, dont 97 professionnels** et **21 personnes concernées ou entourage**. **656 orientations ont été proposées**. Près de **81% des orientations ont été effectuées au profit des établissements hospitaliers et médico-sociaux**.
Résultats 2020 processus 4 : **Appui à la coordination de parcours**	La cellule de coordination du réseau SAOME a participé à une réunion de coordination de la PTA (STAFF) autour de **2 situations de patients** inclus dans la PTA, ayant des problématiques addictives. De plus, la cellule a participé à une séance de travail de la CTSM 974 autour des **parcours de santé des patients en santé mentale.**
Perspectives 2021	- Poursuivre la co-construction des outils et process de travail articulés entre les composantes (ex. annuaire partagé). - Poursuivre la participation au guichet intégré de la PTA (1 jour par semaine, de 8h à 18h). - Participer aux réunions de staff patients de la PTA. - Faire connaître les services de la PTA. - Poursuivre les travaux autour du système d'information avec une vigilance sur des points sensibles comme les modalités d'inclusion des patients, la problématique des consentements à obtenir, l'utilisation des moyens informatiques permettant la communication sécurisée entre les différents professionnels, notamment du domaine social et de la santé, etc… - Poursuivre le transfert de compétences en addictologie vers les équipes des composantes de la PTA. - Continuer les travaux sur les ruptures de parcours. - Travailler les process d'appui à la coordination des parcours possible en tenant compte des outils (in)disponibles. - Renforcer l'interconnaissance entre composantes pour mieux fonctionner ensemble. - Travailler sur des « staffs patients » présentant des polypathologies incluant des addictions. - Travailler sur l'évolution des dispositifs réseau de santé et plateforme territoriale d'appui vers le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC).

ORIENTATION N°4

Améliorer dans le cadre de la PTA l'approche territoriale dans une logique de parcours de l'équipe de soins primaire (ESP) et de communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS)

REDUCTION DES RISQUES & DES DOMMAGES (RDRD)	
Définitions	En addictologie, le concept de « réduction des risques » s'est développé dans le champ de la toxicomanie, avec l'émergence du VIH dans les années 1980. La RdR poursuivait d'abord le but de réduire le nombre de contaminations et accidents liés aux pratiques d'injection intraveineuse. La réduction des risques se réclame d'une démarche de santé publique pragmatique en ce qu'elle entend limiter les risques liés à la consommation, sans nécessairement avoir comme premier objectif le sevrage et l'abstinence. En pratique, il s'agit d'intervenir sur l'usage et son contexte pour en limiter les conséquences néfastes. [18] La RDR envisage tous les types de risques associés à la consommation de SPA. Tout en tenant compte du contexte de vie de la personne, de ses facteurs de vulnérabilité individuelle, de ses modalités de consommation et pratiques, elle étudie : ● Les risques somatiques : accidents, surdoses, contaminations par le VIH, les virus des hépatites B et C, des bactéries ou des champignons, etc... ● Les risques psychiatriques : troubles anxieux, troubles dépressifs, troubles de l'humeur, psychose, etc... ● Les risques sociaux : violence, insécurité routière, exclusion. ● Les risques judiciaires : poursuites pénales, incarcération. Elle vise à encourager l'usager à adopter autant que possible des comportements moins nocifs pour sa santé.[4] La RdR se conçoit comme une « palette » d'outils pouvant être adaptés au gré des besoins de la personne qui consomme des produits psychoactifs : [4] ● Information sur les risques associés à l'usage des substances psychoactives. ● Mise à disposition de matériel stérile (seringues notamment) et récupération du matériel utilisé dans des structures spécialisées, par des associations, dans des pharmacies ou via des automates. ● Recommandations de pratiques visant à éliminer ou réduire certains risques : non-partage du matériel, choix des points d'injection, promotion de méthodes alternatives moins dangereuses, ● Accès à des médicaments de substitution pour les consommateurs d'opiacés. ● Accès à des informations visant la diminution des consommations. ● Offre de services sanitaires, par exemple des soins infirmiers, le dépistage de maladies infectieuses... ● Accueil, écoute, soutien psychologique, orientation vers des services sociaux.

[18] MILDECA [en ligne] la réduction des risques (RDR),[consulté le 24.01.2020],http://www.drogues.gouv.fr

Objectif opérationnel CPOM	*« Assurer aux médecins un appui à la coordination des parcours complexes des patients ».*
Action CPOM	*« Initier et/ou coordonner des projets de réduction des risques répondant aux problématiques locales (Artane….etc.) ».*
Résultats 2020 processus 1 : **Acquisition d'une « culture métier » en Réduction des Risques à SAOME**	Développement d'une culture-métier en « RDRD » pour l'équipe du Réseau depuis janvier 2020. Ceci par le biais de : • MOOC "prévention et réduction des risques en milieu festif" organisé par le Collectif du festival. • Webinaire : « de la loi de 70 à l'amende forfaitaire délictuelle 50 ans de prohibition quelles alternatives » - CO OPPELIA. • Diplôme Universitaire en addictologie OI (5 coordinateurs) • Partage de publications pour appropriation de la culture RDRD.
Résultats 2020 processus 2 : **Sensibilisation des professionnels à la RDRD par le biais de lettres d'information numériques ou de rencontres interprofessionnelles**	• Nombre de lettres d'information diffusées : 1 flash d'information et 10 infolettres contenant des articles RDRD. • Soutien à l'organisation de la soirée de sensibilisation aux overdoses du 31/08/20 au Réseau Oté. • Du fait de la crise sanitaire, les événements prévus pour cette année 2020 ont connu beaucoup de perturbations notamment des annulations et des reports.
Résultats 2020 processus 3 : **Initiation et/ou coordination de projets de RDRD**	• **Coordination du déploiement d'un « dispositif expérimental de prescription règlementée de Trihéxyphénidyle (THP) (Artane®, Parkinane®) hors AMM » :** - Autorisation nationale pour l'expérimentation (DGOS) non obtenue. - Relances par téléphone et par mail auprès de la DGS avec demande de réponse. - Partage du protocole rédigé auprès de professionnels de la justice et de santé. - Projet en attente des résultats TREND/SINTES. • **Appui à l'association Réseau OTE ! pour la constitution d'un collectif d'acteurs dans le champ de la Réduction des Risques et des dommages en milieu festif** - Identification d'acteurs à intégrer au collectif (47). - Coordination avec le Réseau Oté ! sur les modalités de constitution du collectif de Réduction des Risques en milieu festif (12).

Initiation et/ou coordination de projets de RDRD	- Organisation de réunions (5) et appui logistique (6) en vue d'impliquer les acteurs au sein d'un collectif. - Création d'un sondage sur KLAXOON à destination des participants de la première réunion du collectif afin d'évaluer leurs connaissances et leurs attentes en RDRD. - Participation à une réunion au siège de l'Association Addictions France pour une présentation de la « malle de prévention » renommé « caisse de prévention ». - Mise en place d'un groupe de travail sur « les cadres et moyens » afin de définir les modalités d'exercice du collectif. - Mise en place et animation d'un groupe de travail sur « la formation au sein du collectif » afin de permettre aux membres d'harmoniser le discours et d'acquérir une base commune autour de la RDRD en milieu festif. - Passation des documents de travail relatif au collectif au nouveau coordinateur d'appui recruté par le Réseau Oté en novembre 2020. A noter : suite à la crise sanitaire du COVID-19 depuis le début d'année 2020 tous les événements festifs ont été annulés.
Perspectives 2021	SAOME, dans son projet associatif, a réaffirmé dans un des axes politiques la diffusion de la « culture » de la Réduction des Risques et des Dommages. La réduction des risques et des dommages reste une philosophie d'intervention et une pratique ouverte, évolutive et adaptée en continu des nouveaux modes d'intervention[2] et encore peu connue des professionnels non « initiés ». Des perspectives sont à envisager : - Poursuivre les actions diffusant la culture de la Réduction Des Risques et des Dommages auprès des professionnels, en la déclinant au sein des actions du réseau : déploiement du P2RT, soirées d'échanges de pratiques, organisation de rencontres et de mises en lien entre les professionnels de premier recours et le secteur spécialisé, travail avec le comité éditorial de ma santé.re, conseil scientifique ; - Poursuivre l'appui aux projets de Réduction des Risques et des Dommages initiés par les acteurs locaux ; - En lien avec le dispositif TREND qui sera déployé en 2021, poursuivre une dynamique en matière d'études sur la consommation d'Artane®, ce qui permettrait de mieux comprendre cet usage ; - Organiser des rencontres entre professionnels pour favoriser des échanges et une culture de travail en réseau. - Mettre en place une dynamique autour de la problématique des cannabinoïdes de synthèse.

SAOME & LA CELLULE D'APPUI COVID-19

Définitions	La Plateforme Territoriale d'Appui (PTA974) regroupe plusieurs associations (appelées « composantes ») assurant une mission d'appui et d'expertise auprès des professionnels de santé de premiers recours (de ville) notamment. Leur action concerne les parcours complexes : gérontologie, addictologie, pédiatrie, maladies chroniques… **Dans le cadre de la crise COVID, à la demande de l'ARS Réunion, la PTA974 s'est réorganisée en plusieurs pôles d'actions pour répondre à la situation d'urgence sanitaire.** Aussi, pendant les mois du **30 mars au 30 juin 2020**, les différentes composantes ont mobilisé tout ou partie des leurs équipes en s'organisant et se réadaptant au fil des consignes. SAOME a mobilisé 100% de son personnel réparti, en télétravail, au sein des 3 pôles de la PTA. Aucun recours au chômage partiel n'a été nécessaire.
Objectif opérationnel CPOM	*Contribuer à la lutte territoriale contre l'épidémie de COVID*
Action CPOM	***ACCUEIL GUICHET INFORMATION COVID*** ***CELLULE DE CONTRIBUTIONS POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTE*** ***SUIVI PATIENTS COVID+***
Résultats 2020 Processus 1 ***ACCUEIL GUICHET*** COVID-19 PTA 974 www.pta974.re Pôle Accueil : 0 800 444 974	***Assurer la réponse téléphonique du 0800 444 974 sur toutes les questions des professionnels liées à l'épidémie.*** Les principales catégories de demandes adressées au guichet identifiées en interne sont : - demande d'Information ou d'orientation ; - suivi patient sorti ou patient hospitalisé ; - demande réorientée vers le pôle contributions (besoin de matériel) ; - dépistage ; - autres (demande d'informations hors COVID, suivi patient PTA…) Une équipe, composée de coordinateurs d'appui, issus de formations sanitaires ou sociales, effectuait des permanences à tour de rôle du lundi au samedi (8h / 18h)

Nombre d'appels reçus	**258**
Nombre de nouveaux visiteurs sur le site internet dédié COVID	**1 482**
Nombre de pages du site consultées	**9 090**
Nombre de personnels mobilisés à SAOME	**1 infirmier, 1 kinésithérapeute**
Volume d'heures dédié par SAOME	**146 heures**

Par nature du besoin du professionnel sollicitant

Objet	Nb. de sollicitations
COVID - DEMANDE DE CONTRIBUTION	9
COVID - DEMANDE INFORMATION	103
COVID - DEMANDE ORIENTATION	22
COVID - DEMANDE PROCEDURE CAS CONTACT	10
COVID - DEPISTAGE	83
COVID - ISOLEMENT PATIENT	3
COVID - RECENSEMENT PATIENT	5
COVID - REPONSE VOYAGEURS	11
COVID - SUIVI PATIENT	9
VOLET SANITAIRE - STRUCTURES ADAPTEES	3
TOTAL	258

Résultats 2020 processus 2 :

CELLULE DE CONTRIBUTION POUR LES PS

Organisation de l'aide aux professionnels de santé pour la recherche et diffusion de matériel de protection et en termes d'appuis organisationnels.

Concrètement, au travers d'une plateforme dénommée « contributions COVID », il s'agissait de :

1. **Répondre aux besoins d'appui des professionnels impliqués dans la crise covid** (Centres Ambulatoires Dédiés, « tournée COVID », centres de soins…).

Il s'agissait de soulager les professionnels de santé de démarches parfois complexes et chronophages.

Types de sollicitation d'appui	Nombre
Ddes appuis aux démarches et/ou de mise en lien *Ex. : Interventions auprès de communes pour mise à disposition de locaux, mises en lien pour relecture et amendement de protocoles par spécialistes…*	7
Ddes appuis administratifs *Ex. Écriture de courriers officiels, rédaction de conventions, production d'attestations, délivrance de reçus fiscaux pour mécénat, phoning aux PS …*	7
Ddes appuis en communication *Ex. Conseils, rédaction de communiqués de presse, liens avec les médias…*	10
Ddes appuis logistiques *Ex. Livraisons, recherche de salles pour formations IDEL / MG, recherche de fournisseurs de matériels pour devis…*	19
Ddes techniques *(expertise, litt. grise, recos, coord° animat°, méthodos…)*	1
Total sollicitations	**28**

2. Procéder à des appels à la générosité du public et des entreprises en matière de matériels de protection :

Salariés et bénévoles sollicitaient et centralisaient les dons en matériels pour ensuite les transmettre directement aux soignants de 1ère ligne.

Total matériel protection distribué aux PS en 2020	
Gants (paires)	121
SHA ou nettoyant mains (en litres)	221
Kit EPI / visiteur	180
Masques en tissus / artisanaux	1161
Masques chirurgicaux	220
Rouleaux de cellophane	24
Protection de sièges auto	23
Flacons vides pour sha	12
Tee-shirts	525
Combinaisons jetables	5008
(sur)Blouses	325
Pantalons	97
Visières	286
Charlottes et calots	102
Feuilles plastique A3 pour visières	900
Parois plexiglace (hygiaphone) 8	8
Alcool ménager (en litres)	666
Total unités distribuées	**9879**

4 400 km en 2 mois de confinement avec le camion mis à disposition !

Nombre de bénévoles recrutés	**31**
Volume d'heures de bénévolat	**448**
Nombre de personnels mobilisés à SAOME	**12**
Volume d'heures dédié	**1 808 heures**
Nombre de contacts	**282**

Résultats 2020 processus 3 :

SUIVI PATIENTS

COVID-19 PTA 974 www.pta974.re Pôle Suivi Patient : 0 800 444 974

En lien avec le médecin traitant, permettre un accompagnement des patients COVID+, pour :

- garantir un retour à domicile sécurisé des patients COVID hospitalisés ;
- s'assurer que la situation des patients COVID+ non hospitalisés était stabilisée.

Une équipe, composée de coordinateurs d'appui, issus de formations sanitaires, se chargeait des appels aux patients et entourage.

Nbre de personnels mobilisés à SAOME	**2 infirmiers**
Volume d'heures dédié par SAOME	**359 heures**

Résultats 2020 processus 4 : **Adaptation au contexte de crise sanitaire**	**1. Extension du télétravail** Facilitée grâce à notre charte du télétravail en vigueur depuis 2018. Seuls l'agent technique et une secrétaire ont maintenu une présence sur site. Équipement des salariés pour du travail à domicile (internet, lignes téléphoniques, scanner, ergonomie des postes…) **2. Organisation du déconfinement** Informations régulières santé et sécurité des salariés Formation « hygiène covid » de l'équipe d'entretien **3. Modification de l'activité** Annulation des déplacements Réunion / Mayotte / Métropole Report de la plupart des événements métiers Adaptation numérique (licences klaxoon, zoom, vote interactif) **4. Relations avec l'ARS** D'avril à juin : réunions hebdomadaires et remontées de chiffres d'activité COVID Mise en place d'un tableau de bord de suivi mensuel de l'activité HORS COVID Situation comptable intermédiaire au 31/08/20 pour réajuster le budget 2020.

HORS C.P.O.M

Animation d'une dynamique « addictologie » dans l'océan Indien	
Définitions	La dynamique collective Océan Indien réunit les acteurs des champs d'intervention concernés par l'addictologie de La Réunion, Mayotte, Madagascar, Les Seychelles, l'Île Maurice et l'Union des Comores. Elle favorise une approche transfrontalière et transdisciplinaire en vue de contribuer à améliorer la prise en charge des usagers dans la zone. Structurer et encourager la coopération régionale est le corollaire à l'empouvoirement indispensable en vue d'agir simultanément sur différents leviers : prévenir, repérer, soigner, accompagner mais aussi assurer une veille des phénomènes émergents, limiter les effets de cloisonnement.
Objectifs	*« Permettre aux acteurs de s'identifier, cerner leurs complémentarités, faire naître et/ou entretenir des synergies et encourager les échanges multidisciplinaires entre les territoires de l'OI;* *- Soutenir l'empowerment par des échanges de pratiques et/ou l'apport d'expertise ».*
Actions	*« La tenue d'un séminaire de travail a été désignée comme le point d'orgue autour duquel structurer la dynamique de l'empowerment OI »*
Résultats 2020 processus 1 : **Répondre aux besoins spécifiques**	**Apport de littérature grise au bénéfice de la sous-préfète** pour l'élaboration de discours d'introduction d'évènements en lien avec Addicto et l'OI. **Besoin en formation pour les Seychelles :** L'APDAR (Agency for the Prevention of Drug Abuse and Rehabilitation), agence autonome rattachée au cabinet du Président des Seychelles, s'est rapprochée de l'Ambassade de France aux Seychelles, de la Mission Diplomatique de La Réunion et de l'antenne de Région Réunion aux Seychelles pour un besoin de soutien à la pratique terrain. L'objectif poursuivi était un transfert de compétences auprès de travailleurs sociaux répartis dans 5 centres sur 3 îles des Seychelles (acquisition de connaissances sur l'usage des drogues, modalités de traitement, conseils et prévention des rechutes). Un détachement de personnel de La Réunion aux Seychelles était à organiser. SAOME est venue en appui des institutionnels en pilotant : - La coordination des intervenants et le montage du programme, - Le montage financier. En raison de la crise sanitaire, la formation a finalement été ajournée.

Résultats 2020 processus 2 : **Faciliter l'accès à l'information**	**Colloque Eadd : création d'une session OI** Le E-Add est un E-congrès national sur les addictions destiné aux professionnels de santé. SAOME s'est rapproché de l'organisateur - SOS Addictions, en vue d'intégrer une session ultramarine à l'événement. L'objectif est d'amener les acteurs de l'OI à suivre ce colloque digitalisé, et capter leur intérêt notamment par un sujet d'appel en lien avec l'océan Indien. SAOME a ainsi défini la thématique (Réduction des Risques et Des Dommages), travaillé sa déclinaison en cas pratiques avec choix d'intervenants (Milieux Festifs et Unités Mobiles, RDRD tabac en milieux pénitencier CHUM Mayotte, Justice à Mayotte avec le procureur de la République. **DU addicto en e.learning :** Parmi les besoins recensés auprès des partenaires de la zone, l'accès aux formations à distance est apparu comme une opportunité à exploiter. En plus de la diffusion régulière d'informations via l'Infolettre notamment, et dans la mesure où le DU d'addictologie existe à La Réunion, SAOME a mené une étude de faisabilité pour en élargir la portée. Ce projet nécessitant la mise en place d'une logistique et de techniques propres à une diffusion en plusieurs langues, il a été envisagé pour une édition ultérieure.
Résultats 2020 processus 3 : **Mises en lien**	**Crise Covid et partage expériences dans la Zone :** Dans le contexte de la crise sanitaire Covid-19, et à la demande des Seychelles, SAOME a mis en place une logistique favorable à des échanges entre experts malgré le confinement (réunions, messageries instantanées…).
Résultats 2020 processus 4 : **Création et participation à des occasions d'échanges, avec partages de connaissances.**	**Préparation d'un séminaire de travail pour l'océan Indien :** Sont concernés 70 professionnels de la zone océan Indien, qui, pour moitié, viennent de Madagascar, des Seychelles, de Maurice-Rodrigues, Mayotte et des Comores mais également des experts de sociétés savantes de France métropolitaine. En 2020, un lourd travail de collecte d'informations, de coordination de partenaires et montage financier a été mené. Il a été complexifié par la crise sanitaire, les difficultés d'obtention d'informations et données chiffrées, notamment pour les aspects concernant les transports, et logements.

	Résultats : - Rédaction et remise d'un dossier de subvention Fond de Coopération Régionale (Préfecture), - Rédaction, diffusion et recueil de 7 lettres d'intention des partenaires, - Recueil et compilation de 150 devis (salles, avions, hébergements, transports, traduction, supports de communication…) : montage et rédaction du dossier de subvention Interreg 5, et budgétisation. **Intervention au colloque PILS (Ile Maurice)** PILS (Prévention Information Lutte contre le Sida), ONG basée à l'île Maurice, a sollicité SAOME dans le cadre d'une conférence organisée début décembre à l'île Maurice. Le Président de SAOME et la Directrice de la communication sont intervenus en visioconférence pour apporter des éclairages sur les principes de RdRD, présenter SAOME et la dynamique menée dans l'océan Indien.
Perspectives 2021	**Le Colloque Eadd :** Il s'agira de : - Suivre l'enregistrement et de le rendre visible auprès des acteurs de la zone pour susciter les inscriptions, - Positionner une session ultramarine dans la 6e édition, Il est à noter que les organisateurs plébiscitent l'organisation du E-Add à La Réunion, malgré le point névralgique du financement. **Le séminaire de travail OI :** La pandémie a compliqué le recensement des informations et le dépôt du dossier de subvention : l'événement initialement prévu en mars 2021 sera reporté en raison : - de la difficulté d'obtention de certains devis (billets d'avion notamment), et la nécessité de relancer ces démarches régulièrement pour des raisons de validité, - des restrictions sanitaires qui impactent les réunions en présence et la logistique, - les délais d'instruction du dossier par La Région Réunion et l'impact sur la disponibilité des fonds. Les productions attenantes au séminaire de travail participeront à pérenniser la dynamique et devront être coordonnées successivement à la tenue de l'événement.

Appui au dispositif « Tabado » - ANPAA 974	
Définitions TABADO Ensemble, sans tabac	L'intervention TABADO, développée par une équipe de l'Université de Lorraine et du CHRU de Nancy en 2007-2009 repose sur une offre de proximité gratuite par un professionnel de santé intervenant directement auprès des fumeurs des centres de formation des apprentis (CFA) âgés de 15 à 20 ans afin de les accompagner vers le sevrage tabagique total ou partiel (session d'information initiale, consultations individuelles avec une délivrance de traitements de substituts nicotiniques et sessions collectives). TABADO c'est : • Sensibiliser les jeunes lycéens et apprentis aux bienfaits d'une vie sans tabac, • Accompagner les jeunes volontaires dans une démarche de sevrage tabagique total ou partiel, • Développer la dynamique sur les données probantes/scientifiques en éducation pour la santé à l'Ile de La Réunion.
Objectif opérationnel CPOM	*« Favoriser le changement des pratiques professionnelles et le décloisonnement des acteurs de l'offre de soins ».*
Action CPOM	*« Participer à la dynamique du territoire en particulier dans la valorisation des initiatives des professionnels de santé et des acteurs permettant notamment un décloisonnement des secteurs »*
Résultats 2020 processus 1 : **Prestations apportées au porteur de projet**	Une deuxième convention a été élaborée avec Addictions France dans laquelle différents besoins d'appuis ont été identifiés conjointement. En 2020, Tabado prend appui sur un jeu qui consiste à remporter des points pour son école : les Tabado Games. **En 2020, l'appui conventionné représente 61h de travail d'un coordinateur d'appui.** Ce chiffre s'explique par le contexte sanitaire de l'année 2020. En effet, le programme TABADO s'est vu stoppé par décision nationale de l'INCA dès avril 2020. Beaucoup d'appuis ont dû être mis en suspens car impossibles à réaliser au vu des mesures liées au COVID-19.

Prestations apportées au porteur de projet	Les attendus : • Appui logistique et opérationnel, • Appui pour la présentation du programme, • Appui technique sur l'évaluation. **<u>Appuis logistiques et opérationnels</u>** : 9 appuis ont été réalisés en 2020 (recherches et apport de littérature grise concernant de nouveaux partenaires comme les MFR et à propos de l'évolution des filières professionnels, appui dans la préparation d'un prochain comité régional, appui pour le dossier de renouvellement de convention avec l'INCA pour Tabado 3…). **<u>Appuis pour la présentation du programme</u>** : 28 appuis ont été apportés au porteur de projet concernant la présentation du programme (rédaction de points d'étape dématérialisés pour l'animation territoriale des référents Tabado, temps de concertation avec l'ANPAA pour la stratégie et la méthode de Tabado). **<u>Appuis techniques sur l'évaluation :</u>** Aucun appui n'a pu être apporté sur cet attendu car la création d'un comité d'évaluation de Tabado n'a pas pu avoir lieu cette année.
Perspectives 2021	L'appui a pris fin après l'année scolaire 2019/2020.

CONCLUSIONS

Nous retiendrons pour cette dernière année du CPOM 2018 – 2020 :

Les points forts :

SAOME joue un véritable rôle de dispositif d'appui et de ressources auprès des professionnels qu'il s'agisse de sa capacité d'orientation, de soutien aux initiatives ou encore de mise à disposition de moyens humains et matériels au service de projets ;

Acteur désormais accepté par la grande majorité des acteurs pour son animation territoriale et organisation du travail pluridimensionnel ;

Nos activités valorisent La Réunion et sont remarquées au niveau national, notamment en matière d'expérimentations des programmes validés scientifiquement ;

Des indicateurs en hausse sur le nombre de bénéficiaires des services du réseau (adhérents, abonnés, participants, sollicitations extérieures…) ;

La confiance des institutions qui sollicitent le Réseau pour des appuis au décideur et le portage de dossiers majeurs pour le département en relais de la politique nationale (Mois sans tabac, P2RT…) ;

L'articulation, au sein du même CPOM, des missions d'appui aux acteurs de prévention (« cellule d'appui ») et aux acteurs de santé (« réseau de santé ») ;

Les mutualisations inter-composantes pour la construction d'une PTA commune ; enrichissements mutuels ;

La capacité d'adaptation qui a permis de s'organiser rapidement pour répondre à la situation de crise sanitaire ;

La numérisation des échanges liée au confinement puis distanciation sociale ont permis une plus grande participation aux événements organisés.

Les difficultés :

Les communes, dossier soumis aux calendriers aléatoires, aux enjeux politiques et turn-over importants. En 2020, une partie des élections municipales a dû être reportée en septembre, ce qui a gelé toute possibilité d'action sur une majeure partie de l'année ;

Pendant la crise sanitaire les préoccupations des professionnels se sont détournées de l'addictologie ;

La majorité des événements professionnels ont dû être annulés, ce qui a fortement perturbé l'activité. Il a fallu s'équiper en outils digitaux et transformer les pratiques.

L'activité de SAOME sur l'océan Indien a été quasiment gelée avec la fermeture de certaines frontières ;

Les déplacements entre La Réunion et Mayotte et La Réunion et l'hexagone ont été bouleversés ce qui a empêché le médecin coordinateur recruté en début d'année, de venir prendre son poste.

Les perspectives :

Outre la poursuite et l'extension des missions débutées lors du CPOM 2018 /2020, l'année 2021 sera une année transitoire, avant le grand changement de 2022.

Une nouvelle mission, coordination des dispositifs TREND et SINTES :

Selon les recommandations de l'OFDT, mentionnées dans son rapport de mission sur l'île en 2019, SAOME a été identifiée pour un co-portage des dispositifs TREND et SINTES, 18 ans après la dernière édition.

Ces dispositifs d'observation visent l'amélioration des connaissances sur les pratiques addictives et des publics concernés à La Réunion (« parcours addictions » du PRS2).

Une nouvelle expérimentation : « VAPE en milieu carcéral »

Initiée en mars 2018, une opération inédite a été menée par le CHU de Caen Normandie, en coopération avec l'association « la Vape du cœur ».

La même année, le RESPADD a été retenu pour mener une recherche-action prévue pour 2 ans, dont l'objectif est de diminuer la prévalence du tabagisme dans certains établissements pénitentiaires d'Ile de France.

Cette opération vise à réduire le tabagisme en milieu pénitentiaire en favorisant un accès aux vaporisateurs personnels et aux substituts nicotiniques pour les fumeurs détenus. La montée en compétences et des entretiens tabacologiques sont les piliers de l'action.

Il s'agit pour La Réunion, d'une opportunité d'expérimenter cette action de réduction des risques et des dommages au centre de détention du Port, en tenant compte des freins et leviers et des préconisations du CHU de Caen Normandie et du RESPADD.

La préfiguration du Dispositif d'Appui à la Coordination des parcours complexes (DAC) :

La restructuration de l'organisation territoriale des parcours de santé prévoyant la mise en place des DAC est issue de la loi définissant la stratégie de transformation de notre système de santé (STSS), « Ma santé 2022 » (article 23).

Celle-ci induit, à l'horizon 2022, l'unification des trois réseaux de santé – dont SAOME, au même titre que les MAIA[1] et la Plateforme Territoriale d'Appui (PTA).

Un temps de travail sera destiné à l'élaboration du projet de service et des ressources du DAC, en coopération avec les autres composantes de la Plateforme Territoriale d'Appui.

Un travail sur l'évolution de SAOME :

Avec l'abrogation des textes fondateurs des réseaux de santé à l'échéance de juillet 2022, la gouvernance de SAOME doit travailler sur l'avenir de l'association en tenant compte des missions attendues par l'ARS Réunion mais aussi, par les autres institutions[2].

La participation de SAOME à la mise en place de ce service d'appui unifié (DAC) au bénéfice des professionnels mais aussi des patients et de leur entourage, pour toute situation jugée complexe, quels que soient l'âge ou la pathologie de la personne, interroge le devenir, voire l'existence de SAOME.

Si SAOME perçoit positivement la perspective d'une fusion partielle au sein du futur DAC en ce qu'elle lui reconnaît et valorise ses compétences et savoir-faire en addictologie, elle estime qu'une intégration totale laisserait en jachère tout un pan de missions à vocation régionale.

Nous remercions l'ARS OI de son soutien et assurons du sérieux avec lequel nous dirigeons nos efforts pour remplir notre mission.

Mme Stéphanie BARONNE

Directrice de SAOME

---

[1] *Méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie*

[2] *En Région (ARS Mayotte, Préfectures Réunion et Mayotte, Région Réunion) ou au National (MILDECA, Santé Publique France, Ministère de l'Outre-Mer).*